

La forêt, trame honteuse de notre société : pourquoi ?

**Mémoire présenté à la Commission d'étude sur
l'avenir de la forêt québécoise**

mai 2004

par le

Professeur Gilles Lemieux
Département des Sciences du Bois et de la Forêt
Université Laval

Québec G1K 7P4
QUÉBEC
Canada

[courriel : gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca](mailto:gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca)

Table des matières

Synthèse et recommandations	1
Introduction	3
Un point de vue personnel	4
Le glissement du pouvoir politique de la campagne vers la ville laisse le champ des ressources à la prédation la plus éhontée qui soit	4
HISTORIQUE DE L'UTILISATION DE LA FORÊT	5
La forêt feuillue au sein du développement social	5
La valeur agricole de la forêt feuillue	6
LA FORÊT RÉSINEUSE AU CENTRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	7
Une forêt fragile et impropre aux activités agricoles	7
Le financement de la gestion industrielle par le patrimoine forestier québécois	9
Générer un capital par une dégradation infinie	10
Une gestion économique tiers-mondiste	11
Après la disparition du capital, celle des technologies afférentes	11
LA TENURE	13
Les régimes français et anglais	13
Le "régime de l'industrie" et les forêts domaniales publiques	13

Une forêt nationale privée et/ou publique

14

Une obligation pour cette Commission d'ouvrir ce panier de crabe en puissance

15

L'éducation et la conscience collective sont les fers de lance des équilibres public-privé

15

L'espace forestier d'un coût devient rapidement un bénéfice

16

Réorienter le mode de taxation de la forêt privée

17

La forêt doit être habitée et réglementée sous la responsabilité de ceux qui la posséderont

18

UN PORTRAIT DE LA FORÊT ACTUELLE

20

La révolution technologique de la récolte

21

Un financement par les épargnes locales

21

QUE RESTE-T-IL DES "BEAUX JOURS D'ANTAN"?

22

Le sempiternel combat agriculture contre forêt

23

Les vieux démons de l'ignorance médiévale toujours d'actualité

25

La reconstitution de la forêt feuillue : quelques règles

25

La forêt trop précieuse pour la laisser aux forestiers

26

Le rôle biologique et la valeur des sols de la forêt feuillue

27

L'EXPLOITATION DE LA FORÊT RÉSINEUSE DIFFICILE À ÉQUILIBRER : UNE SIMPLE SOURCE DE FIBRE

27

Des forêts équiennes d'origines catastrophiques

27

De grands volumes à vil prix: une loi du marché

29

L'ÉDUCATION FORESTIÈRE DES CITOYENS CITADINS

30

La forêt primaire liquidée, il n'y a plus de place pour un leader industriel

31

Passer d'un vieux à un **nouveau paradigme forestier**

31

La notion et la nécessité de forêts urbaines

32

Un transfert de juridiction pour établir des forêts protégées en milieux urbains

32

L'affreuse forêt le long de nos routes

33

CE QUE NOUS DEVONS INTÉGRER DE LA SCIENCE

34

Une tentative pour imposer des connaissances nouvelles portant sur le sol

36

Les tendances actuelles de la recherche : la génomique

37

Le sol est le plus grand réservoir de biodiversité et de complexité

39

Développer une véritable approche biotechnologique propre à la forêt

40

LES UNIVERSITÉS ET LES STRUCTURES POLITIQUES DE NOS SOCIÉTÉS

43

Un exemple de mutisme international et universel sur une technologie nouvelle

45

Les institutions les plus réfractaires: les prédatrices

46

LA VALEUR DE LA FORÊT DANS LES DIMENSIONS QUE NOUS SUGGÈRE
LE NOUVEAU PARADIGME

49

CONCLUSIONS	52
Glossaire	54
Sigles	56

ANNEXES

N°1 *La cellule familiale et la propriété forestière : le patrimoine du présent et de l'avenir*

N°2 *L'entrée de la forêt dans le monde de l'écoviabilité rurale*

N°3 *La forêt québécoise n'est plus et ne sera plus ce qu'elle fut*

N°4 *Esquisse factuelle de la forêt québécoise pour en évaluer l'impact social, économique et environnemental*

N°5 *Le bois raméal pour rebâtir les sols*

N°6 *Le capital forestier des Québécois*

N°7 *Le sol un système vivant avant tout*

N°8 *Les fondements pédogénétiques des écosystèmes forestiers : une approche de la métastabilité par la biologie tellurienne*

AVANT PROPOS

C'est un spectacle inoubliable de voir les chefs d'État rassemblés à Dublin à l'occasion de l'entrée de douze autre pays portant à 25 le nombre de pays formant Communauté Européenne. Tous arboraient un large sourire en se congratulant mutuellement d'un événement que la société des Hommes n'avait jamais osé imaginer.

Durant des siècles de telles rencontres n'étaient constituées que de gens d'épée, voire de robe, à l'exclusion totale des civils. Le spectacle du premier mai 2004 n'avait pas le panache des uniformes annonçant la guerre et le malheur pour sauver l'Honneur des Puissants sur des monceaux de morts et dominer les ruines qui en résultent.

Si nous voyons s'éloigner un monde défini et régulé par la domination de l'Homme sur l'homme, nous passons sans nous en rendre compte à un monde qui sera régulé par la consommation. Qui dit consommation dit ressources à consommer. Il est à craindre, ce que le texte qui suit veut démontrer, que les ressources se raréfiant, l'esprit de domination renaisse. À cette crainte bien réelle, il faut ouvrir nos sociétés sur la gestion ce qui risque d'être un véritable panier de crabe; les ressources.

C'est dans cet esprit que le lecteur devra aborder ce texte, difficile, parfois touffu mais ne visant qu'à susciter la venue de nouveaux paradigmes, sans quoi le pire est à craindre

Professeur Gilles Lemieux
Uniuversité Laval
Québec
Canada

Synthèse et recommandations

Ce court document permet d'avoir accès à chacune des idées rapidement

Ce mémoire est présenté à titre personnel et il est fonction d'une expérience universitaire dans le domaine forestier de plus de 45 ans, ce qui m'amène à de nombreuses nuances en fonction de l'exploitation de la forêt et de son histoire. (pages 3 et 4).

Puis vient le thème de la fonction sociale du développement de la forêt feuillue avec emphase sur l'utilisation agricole de son sol (pages 5 et 6)

Vient le thème de la forêt résineuse et de son développement industriel qui à l'inverse de l'utilisation générée par la forêt feuillue climacique (page 7)

L'utilisation industrielle de cette forêt est devenue un mode de prédation menant automatiquement à une dégradation infinie mais générant des capitaux pour le faire (pages 8 à 10)

C'est ce mode de gestion tiers-mondiste où le capital généré est exporté et où investissements ne visent que la technologie de la récolte et de la production, est condamné à devenir obsolète et à disparaître (page 11)

Le thème de la tenure tient compte des régime français et anglais et il aboutit à celui de l'industrie et des forêts publiques domaniales (page 12 à 13).

La question de la propriété de la forêt nationale se pose en terme privé et publique et souligne la nécessité pour cette Commission d'ouvrir ce "panier de crabe" (page 14)

L'évolution rapide et incontournable de la conscience collective pèsera lourd dans l'équilibre à trouver entre forêt privée forêt publique où l'espace forestier d'un fardeau de l'État qui doit lui assurer un statut de bien environnemental collectif (page 15 à 16).

Il faut réorienter le mode de taxation de la forêt privée car il est actuellement une prime à la dégradation et à la production de grumes de piètre qualité. Finalement tout doit être fait pour que la forêt soit habitée et réglementée sous la responsabilité des gens du lieu.. (pages 16 à 17)

L'aménagement et la récolte des bois semblent n'avoir qu'un seul but:; la récolte des bois en dehors de toute pertinence économique mais guidé par une technologie monstrueuse Même le financement de cette dernière se fait par les épargnes des petites gens (page 17)

Dans les esprits, la forêt est toujours le principal ennemi de l'agriculture; une croyance archaïque s'il en est une. (page 21)

Nos efforts doivent porter sur la reconstitution de la forêt feuillue. **L'exemple du passé nous oblige à constater que la forêt est bien trop précieuse pour être laissée entre les mains (ou les tronçonneuses) des forestiers.** (page 23 à 24).

Des liens entre la forêt et l'agriculture est les sols de la forêt feuillue climacique. **C'est là où la connaissance devrait unir plutôt que de diviser. Il faut changer de paradigme et passer du concept de sol agricole servant à la nutrition végétale à celui de pédogénèse** (page 25) .

Les difficiles, sinon impossibles, équilibres de la forêt résineuse (page 26)

L'origine "catastrophique" de la forêt résineuse permet de camoufler tous les excès d'une économie de marché en gonflant l'offre pour réduire les prix à la source (pages 27 à 28)

Les différents leaders de notre monde au cours de trois siècles doit céder la parole aux citoyens responsables (page 25)

La forêt primaire liquidée par l'industrie et le capital il faut que la parole et l'ordre reviennent aux citoyens les obligeant à passer d'un vieux paradigme au nouveau.(page 26)

Ce leadership des citoyens nécessite des modifications sociales importantes, d'abord au niveau de l'éducation populaire et ensuite être accompagné **d'un changement dans la perception de la "valeur forêt" en assumant les responsabilités qu'imposent les connaissances nouvelles ; cela devra donner naissance à un concept nouveau et un réseau de forêts urbaines** (page 27)

Pour qu'un tel concept puisse jouer un rôle social valable en fonction du temps et des variations il faut clarifier les juridictions respectives des différents niveaux de gouvernement (page 28).

Tous changements de la valeur sociale de la forêt comme l'indique les tendances actuelles devra tenir en compte les paysages routiers ruraux qui pour l'instant sont le reflet de notre perception catastrophique de la forêt (pages 30 et 31).

La forêt comme l'agriculture n'ont à peu près rien intégrer des résultats de la science et des connaissances universelles des deux derniers siècles (page 32)

Ce mémoire propose que le sol, dont les fonctions pédogénétiques ont été occultées de tout temps devienne le lien entre forêt et agriculture et que les nouvelles connaissances scientifiques soient intégrées (page 33).

L'importance accordée à la recherche et au financement de la biotechnologie basée sur la génomique est un triste exemple où l'État renforce le **vieux paradigme** pour des fins industrielles, et financières, donc politiques et mercantiles. (page 35).

Le sol étant reconnu comme le plus grand réservoir de biodiversité en équilibre, il nous faut dégager et inventer des nouvelles biotechnologies propres à la forêt avec des retombées agricoles incommensurables (pages 37 à 38)

Amorcer le changement de paradigme par les grandes institutions de savoir (page 39)

Un exemple remarquable du mutisme et de l'impuissance de nos institutions nationales et internationales à se renouveler c'est qu'elles sont les prédatrices les plus réfractaires (pages 40 à 44)

La nécessité absolue d'un forum permanent de gestion des ressources passe par **Conseil Écologique du Territoire** d'obédience universelle qui doit s'imposer se rapportant à l'Assemblée Nationale. Le financement d'un tel Conseil serait "croisé" faisant appel aux citoyens et aux autres instances sociales, y compris le niveau international (page 46 à 51).

oo

La forêt, trame honteuse de notre société : pourquoi ?

Mémoire présenté à la Commission d'étude sur l'avenir de la forêt québécoise

par le

Professeur Gilles Lemieux

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Université Laval

Québec G1K 7P4

QUÉBEC

Canada

courriel : gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca

INTRODUCTION

1- Tout le texte de ce mémoire est tissé par l'expérience que j'ai acquise de la forêt à partir de mon poste de professeur, dès la fin de l'année 1959. À cette époque, prévalait la perception industrielle de la forêt depuis les années de la guerre¹ où Avila Bédard, sous ministre des forêts et doyen de la faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, dans la foulée d'Esdras Mainville, décrivait la ruralité en place depuis le début du XIX^e

¹ Bédard, A. (1944) «La forêt»

siècle. Une relecture de ces deux auteurs nous permet de mesurer l'importance vertigineuse des changements. Que dire de nos concitoyens autochtones?

2- N'étant pas personnellement forestier ni agronome, mais précipité par mes activités universitaires au sein du monde rural, j'ai vu passer la forêt naturelle primitive dans le broyeur de l'industrie de transformation avec une structure sociale dynamique mais le plus souvent d'obédience médiévale comme l'Église l'était de par sa structure même. Il m'est très vite apparu que l'industrie, à base de capital, avait très bien compris et copié ces structures ecclésiales qui avaient pris naissance dans l'empire romain et transcrite en terre québécoise par le système de la tenure seigneuriale apportée de vieille France

3- On peut lire, dans les annexes à ce mémoire plusieurs analyses et descriptions de cette société féodale ou féodalissante de l'époque² et un travail sur de nouvelles découvertes dans le cadre du monde paysan³ qui ont sans doute contribué à ouvrir les yeux de mes concitoyens. Cette prise de conscience collective nous a conduite à cette commission d'enquête dont l'importance est historique, sociale, économique, écologique et environnementale.

Un point de vue personnel

4- Je fais partie du corps professoral de l'Université Laval depuis 1959 où j'ai enseigné au département des Sciences du Bois et de la Forêt. Ceci m'a valu un point d'observation privilégié dans la dernière moitié du XX^e siècle sur la question forestière, mais du point de vue d'un observateur critique, intellectuel, et citoyen. Je prétends que ce statut de citoyen urbanisé, insolite dans le milieu forestier il y a 40 ans, est devenu la "norme" en ce début du XXI^e siècle, la concentration des hommes par la centralisation industrielle, par les nouvelles technologies et le capital nous forcent à la mondialisation des mondes urbains. Cette concentration des pouvoirs par la technologie a un talon d'Achille que sont les ressources.

² Lemieux, G. (1996) «La tenure de la forêt québécoise» Département des Sciences du Bois et de la Forêt, publication n° 183 10 pages

³ Lemieux, G. (1988) «La paysannerie et la biologie du sol : une équation environnementale» Département des Sciences du Bois et de la Forêt, publication n° 12, deuxième édition ISBN 5-550-21343-2, 33 pages

Le glissement du pouvoir politique des citoyens de la campagne vers la ville laisse le champ des ressources à la prédation la plus éhontée qui soit, pratiquement gouvernée par les lois de l'offre et de la demande.

5- Regardons à quelle vitesse nos ressources halieutiques disparaissent dans tous les océans de la planète en deux ou trois décennies. Le retrait des hommes de l'exploitation de la forêt primitive, au début des années 1970, a permis l'invasion de la technologie qui exploite la ressource sans véritable retour économique à la société, On parle déjà de l'impensable qui serait de devoir payer pour "donner" la ressource à l'industrie et surtout au capital devenu "sauvage". N'est-ce pas la relation prédateur - proie? Trop souvent, les contrôles sont "cosmétiques" en dehors d'un véritable contrôle politique. Il ne peut y avoir de contrôle politique si la société par ses membres n'exerce pas son pouvoir. L'utilisation de la forêt comme lieux de loisir, de prélassement touristique par ses qualités esthétiques, ne saurait dorénavant continuer d'agir comme écran de fumée.

6- Je pense que cette Commission a vu le jour dans une perspective d'amener la forêt dans le XXI^e siècle alors qu'elle quitte à peine le XIX^e. Pour cela, il faut innover à tous les paliers; ce qui n'est pas une mince tâche avec une ressource diversifiée en très mauvais état et surtout l'un des piliers économiques que le Québec n'a jamais apprivoisé comme l'ont fait les pays scandinaves.

Historique de l'utilisation de la forêt

La forêt feuillue au sein du développement social

7- Sous le régime français du XVII^e et du XVIII^e siècle, il semble que la forêt n'ait été perçue que négativement et sa destruction dans la quête de la colonie pour obtenir des terres arables ait été la principale préoccupation. Ce sont les peaux de castor pour coiffer les nobles de France qui avaient la priorité. La position dominante et dominatrice de la France lui donnait accès aux produits forestiers de l'Europe continentale et à satiété.

8- Ce n'est que sous le régime anglais que la forêt, donnant le bois avant tout, devient une véritable valeur. Les guerres napoléoniennes et le blocus continental font de l'Amérique le principal fournisseur de l'Angleterre. Dans le même temps, ou presque, la révolution industrielle prend son envol faisant du bois une matière exportable tout comme un bien de consommation. Au Québec, c'est la forêt feuillue qui fut la première à être exploitée, permettant ainsi au réseau ferroviaire de naître et de se développer. C'est le cas du *Quebec Central Railway*⁴ qui a cessé ses activités au début des années 1960 et qui avait toujours sa maison-mère à Londres. La forêt étant à toute fin pratique disparue, des Québécois se sont portés acquéreurs d'un réseau en pleine décrépitude.

9- La forêt feuillue, caractéristique de tout le Québec méridional ne persiste encore que sur la frange nord de son aire de distribution et encore fortement sollicitée, mais cette fois que pour son bois dont la valeur industrielle ne cesse et ne fera que croître dans l'avenir.

La valeur agricole de la forêt feuillue

10- La forêt feuillue est à toute fin pratique devenue un souvenir, à cause de la valeur agricole des sols qui s'y trouvaient, en faisait la principale valeur sociale, Elle fut par la suite exploitée pour son bois qui donna naissance à des industries importantes soutenues par un réseau ferroviaire actif et rentable.

11- Maintenant, ce sont les basses terres du Saint-Laurent qui sont le siège du plus grand développement agricole et industriel alors que les autres régions périssent peu à peu. Les nombreuses industries qui ont pris naissance avec l'exploitation à outrance de la forêt feuillue sont maintenant tributaires de leur alimentation à partir de la forêt appalachienne des USA qui a été épargnée du désastre par une forte migration américaine vers le Midwest..

Questions

⁴ Booth, J.R. (1971) «Changing forest utilization patterns in the Eastern Townships of Quebec» Department of Geography, McGill University, Montréal
335 pages.

Quelle valeur attribuons-nous à la forêt feuillue climacique à haut rendement du Québec méridional?

Y existe-t-il toujours un préjugé agricole favorable dans l'aménagement du territoire ?

Pourquoi ne pas assujettir à une réglementation minimale l'utilisation de ces terres pour des fins autres que forestières ?

Pourquoi ne pas investir des fonds publics dans sa réhabilitation et sa reconstitution plutôt que dans son exploitation outrancière et sa disparition inutile ?

La forêt résineuse au centre du développement industriel

Une forêt fragile et impropre aux activités agricoles

12- Au point de vue social, seuls les autochtones l'habitent vraiment, le seul domaine que le développement fulgurant et agressif de la société occidentale leur a laissé, puisque le royaume du sapin et de l'épinette est impropre aux activités agricoles comme les tentatives du XXe siècle l'ont abondamment illustré.

13- Les sols de cette forêt étant impropres à l'agriculture, ils sont également impropres à donner des peuplements qui assurent leur pérennité et qui acceptent la concurrence d'autres essences comme c'est le cas de la forêt feuillue. Plutôt que d'atteindre un équilibre ou climax, la forêt résineuse est régie par des catastrophes comme le feu ou des épidémies (la tordeuse du bourgeon de l'épinette). Il semble y avoir ici une corrélation entre l'impossibilité de générer des sols intégrant l'ensemble des productions végétales de la flore.

14- Cette inaptitude à la régénération, dans une structure souple de remplacement des individus, condamne donc derechef les peuplements composés de très peu d'espèces et presque tous d'un âge voisin ou similaire, à périr en même temps les peuplements étant surannés.

15- Sous le régime français, la forêt résineuse n'avait que peu d'intérêt sauf comme source de pelleteries illustré par l'histoire de cette époque nous le montre abondamment. C'est l'arrivée de l'ère industrielle au début du XIX^e siècle qui lui donne "ses lettres de noblesse". Cette période "faste" de la forêt résineuse primaire se terminera à toutes fins utiles avec la guerre de 1939-45.

16- Comme cette forêt se régénère par catastrophe, elle a été confiée aux bons soins de l'industrie qui devait récolter le tout avant que le feu le fasse. La récolte du bois pour des fins industrielles commencée aux environs de Québec, passa au Bas Saint-Laurent, puis à la Gaspésie et au Saguenay pour se rendre au lac Saint-Jean, à la Côte Nord, pour atteindre l'Abitibi. Pour sa part, la région de l'Outaouais avait fait bande à part pour la production de pin prisée par l'Angleterre, étant donné qu'elle se situe dans la zone des forêts mixtes avec les Basses Laurentides.

17- Il est remarquable de constater que la forêt résineuse et son exploitation n'aient laissé après deux siècles que dépeuplement migration et pauvreté. Le "pompage" des ressources, contribuant au capital vers l'extérieur n'aura laissé que désolation et aucun investissement social comme il était normal de le croire à l'époque; désolation régionale qui ne fait que s'accroître encore de nos jours, d'où la nécessité d'une Commission d'enquête comme celle-ci qui devrait revêtir plus d'importance encore que celle que l'État lui a conférée.

18- Au point de vue scientifique, l'État comme les universités qui en dépendent, n'ont pas contribué au maintien de la productivité, pas plus que d'investir dans la recherche pour comprendre les mécanismes intimes du fonctionnement de cet écosystème et de sa sylviculture. C'est au niveau de la technique de récolte, de transport et de transformation que de modestes investissements en capitaux et en recherche ont été consentis pendant plus de trois quarts de siècle.

19- Il est tout à fait remarquable que l'industrie naissante de transformation du bois en papier se soit si bien adaptée à l'exploitation de la ressource bois, non pas en copiant l'État, mais plutôt l'Église dans sa structure. C'est ainsi qu'industrie et Église ont cohabité avec bonheur pour la première dans une société au modèle socio-économique archaïque, pour le plus grand malheur de l'État québécois dépourvu d'expertise et de ressources jusqu'aux premiers balbutiements de la révolution tranquille vers 1960.

Questions

Pourquoi avoir concentré les autochtones dans la forêts résineuse tout en laissant le grand capital la dévorer au rythme des sursauts économiques du monde industriel occidental?

Pourquoi y avoir laissé se développer tout en le renforçant des modèles socio-économiques archaïques?

Où donc était l'État dans ce dialogue surréaliste: Église - Industrie - grand capital?

Le financement de la gestion industrielle du patrimoine forestier québécois

20- Cette implication évanescence de l'État dans la gestion du patrimoine forestier à déjà deux siècles d'existence et d'expérience avec comme corollaire aujourd'hui encore, ***la forêt finance sa propre destruction***. Ce sont les concessions de l'État à l'industrie qui permettent à cette dernière de servir de caution économique, évitant les immobilisations de capitaux pour l'abattre et la vendre sur le marché international; la ressource étant trop abondante pour la consommation intérieure.

21- Ce système est tellement efficace qu'il permet des coûts très bas à l'abattage et aux premières transformations, permettant spéculations puis contrôle absolu de la ressource sur les marchés internationaux avec des retours le plus souvent ridicules à l'État et ses citoyens. Ce sont les règles de la société capitaliste dans toute leur splendeur, mais également toutes leurs faiblesses et leur iniquité, dans un monde fragilisé par la cupidité séculaire de *l'homo faber*.

Générer un capital par une dégradation infinie?

22- Dans notre monde où la technologie triomphe dans la création du capital, il n'y a que la raréfaction des ressources qui puisse ralentir cet ogre qui nous laisse souvent un environnement en lambeaux. Dans les faits, le Québec a été contraint aux effets de la mondialisation, plus d'un siècle avant la lettre. Voilà pourquoi l'État québécois s'est vu contraint à une enquête sur la question forestière qui ne tardera pas à sortir un grand nombre de squelettes qui apparaîtront sans doute à la lumière du jour.

Questions

Pourquoi avoir laissé notre patrimoine forestier s'auto dévorer au profit du grand capital?

Pourquoi l'État a-t-il été si faible, voire couard, dans la gestion de notre plus grande richesse et renouvelable en plus?

Sachant que ressource et une main d'œuvre abondante commandent des prix toujours très bas sur les marchés, pourquoi n'avons nous pas mis un frein à cette liquidation honteuse?

Sommes-nous conscients que la manœuvre continue toujours dans le contexte de la mondialisation sous le contrôle de quelques joueurs seulement?

Le contrôle social à l'exploitation et une technologie galopante assurent une "curée" lucrative aux dépens des possédants de la terre et de la ressource; en sommes nous conscients?

Une gestion économique tiers-mondiste

23- À l'inverse des pays scandinaves qui ont su très capitaliser à partir de l'exploitation de la forêt, en particulier dans les aciers, le Québec s'est contenté d'utiliser le capital étranger pour dilapider sa richesse forestière en profitant de la perception qu'en avait le monde agricole; un ennemi à combattre et à abattre. C'est encore l'attitude populaire dans un grand nombre de pays du Tiers-Monde, voyant la disparition de la forêt comme un bienfait.

24- Cette attitude de l'État complètement soumis aux diktats du capital et de l'industrie admissible à la fin du XIX^e siècle dans le but de lui donner une structure industrielle. Elle est devenue inadmissible tout au long du XX^e siècle, alors que les capitaux générés ont été investis à l'extérieur, contribuant au financement de deux grands conflits mondiaux puis à la concentration et, comme on le voit aujourd'hui, à la mondialisation sous la coupe d'organisations internationales. Difficile de ne pas crier à la super centralisation quand on analyse le rôle des organismes économiques tels la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, tous deux ayant pignon sur rue à l'ombre du Capitole à Washington,

25- La gestion de la forêt, jusqu'à aujourd'hui par le secteur privé, a eu pour effet de stériliser le terreau industriel, souvent sous l'œil bienveillant de l'Église qui voyait dans l'industrialisation une perte de pouvoir et un danger pour les bonnes âmes. Qu'en est-il aujourd'hui de l'Église en terre québécoise comme force de cohésion sociale?

Après la disparition du capital, celle des technologies afférentes

26- L'exploitation du "capital" forestier se faisait par une main d'œuvre abondante rodée aux tâches dures imposées par les conditions rurales de l'époque. C'est bien encadré dans des structures familiales solides et appuyée par une Église puissante, que les investissements dans le patrimoine forestier ont été nuls à toute fin utile. Il en fut de même avec le développement des technologies qui ont toutes été développées à l'extérieur surtout après les années 1970.

27- La dernière des industries technologiques de conception et de réalisation a disparue à la fin des années 1960. Dans l'exploitation de la forêt, il n'y a presque plus de main d'œuvre impliquée et l'ensemble des outils et machines proviennent de Scandinavie, d'Allemagne, du Japon, de la Corée ou des USA, et bientôt de la Chine.

28- En 2004, nous vivons un paradoxe presque ridicule alors que le grand capital de l'industrie papetière commence à larguer ses vieilles usines, nous tentons de redresser la situation en faisant appel une fois encore à une technologie d'origine

finlandaise dans un domaine où nous devrions être en situation d'offrir la nôtre. Notre savoir faire minable et notre indifférence collective vis-à-vis la forêt nous mène dans les dédales quasi ridicules de la Gaspésia à Chandler en Gaspésie qui est en faillite technique avant de renaître sous des habits neufs avec nos sous.

Questions

Comment réagir devant une véritable extorsion de ressources et de capitaux par la concentration pour le bien-être de populations lointaines, le plus souvent anonymes et de plus en plus pauvres?

Sous quels prétextes acceptons-nous de nous voir déposséder de la possibilité de générer des investissements dans la forêt tout comme dans les technologies afférentes?

Pourquoi avons nous accepté que les technologies québécoises soient largement disparues tout en nous rendant tributaires de technologies étrangères alors que les marchés sont compétitifs (Problématique Gaspésia)?

La tenure

29- À l'origine, au début du régime français, il était exclus de la part des autochtones que la forêt ne puisse appartenir qu'à notre Mère la Terre, qui dispensait son bois, ses fruits et son gibier aux hommes. Encore aujourd'hui, tout autre perception de la terre pose des problèmes fondamentaux dans nos relations avec les autochtones.

30- En peu de temps, la vieille France établit son modèle séculaire d'occupation du sol et des modes de propriété issus directement de la période médiévale où le fief et la seigneurie accordée par le roi était habitée par les censitaires, paient le cens au seigneur qui, en revanche, accordait sa protection. Toutes les terres forestières de la vallée du Saint-Laurent étaient consenties sous ce mode de tenure.

Les régimes français et anglais

31- À l'arrivée du régime anglais, ce mode de tenure fut déclaré caduque à l'avenir, mais consacrait le statut accordé par le roi de France. Beaucoup de ces fiefs étaient propriété de communautés religieuses, comme les terres du Grand Séminaire dans la région de Québec et de Charlevoix. Les autorités anglaises autorisèrent les seigneurs à rentrer en France avec leurs biens meubles y compris les capitaux issus de la mise en valeur de ces seigneuries, laissant des terres agricoles souvent en piteux état et des forêts pratiquement sans valeur commerciale, en particulier à cause du retrait des seigneurs et de l'absence de capitaux et de marchés extérieurs.

Le "régime de l'industrie" et les forêts domaniales publiques

32- Les nouveaux maîtres du pays ne tardèrent pas à acheter ces seigneuries, tout au moins les plus attrayantes et en retirer à leur tour le cens ou en faire la colonisation. C'est ainsi que tout au long du XIX^e et du XX^e siècle, de très grandes superficies forestières devinrent propriétés de l'industrie, en particulier dans la région de la forêt mixte, moins propice au développement agricole. Les dernières seigneuries ont été achetées par l'État jusqu'au début des années 1970, permettant ainsi de consolider un vaste réseau de forêt domaniales, comme c'est le cas en France.

33- C'est la forêt résineuse qui occupe la plus large proportion du territoire québécois, bien qu'elle est loin d'être la plus productive et la plus diversifiée. La forêt mixte est nettement plus productive où feuillus climaciques alternent avec les résineux, C'est dans cette zone que se sont installées les usines de transformation de bois d'abord en pâte, puis en papier par la suite, C'est encore dans cette zone qu'on y trouve les nouvelles usines les plus performantes pouvant atteindre 500,000 tonnes/année.

Une forêt nationale privée et/ou publique

34- S'il y a de grandes propriétés forestières privées dans les régions habitées de la forêt feuillue et surtout de la forêt mixte, il n'en reste pas moins que la forêt québécoise est principalement une forêt publique dont le seul et unique

gestionnaire est l'État lui-même. En 1988, dans un grand quotidien québécois citant Gorbatchev, alors président de l'URSS, il rapportait ses propos sur les piètres performances de l'État dans la gestion de l'agriculture et des forêts comme dans tous les domaines de la production industrielle. Sur la page suivante, on pouvait lire une déclaration du sous-ministre en titre des forêts du Québec faite à Rimouski, qui proposait comme modèle exemplaire la gestion de son ministère dans le domaine. Voilà que 15 années plus tard, le gouvernement cède aux pressions et institue cette Commission-ci pour tenter d'apporter des perspectives plus saines pour les années qui viennent.

35- Force nous est de constater qu'avant le début de cette Commission, que des rumeurs persistantes laissent planer des zones d'ombre inquiétantes sur les pouvoirs et les possibilités de cette dernière pour mettre l'avant des propositions valables, faute d'avoir obtenu des données essentielles des mains de l'État même. **Il nous semble évident que la gestion d'État d'un aussi vaste domaine soumis aux pressions des grands industriels, dont le pouvoir leur vient des concessions mêmes de l'État à tous les points de vue, est un processus monopolistique au profit du secteur privé parfaitement anti-démocratique concentrationnaire et abusif.**

Une obligation pour cette Commission d'ouvrir ce panier de crabe en puissance

36- Cette situation devient un terrain fertile au népotisme, à la corruption et à la cupidité d'aucun. La forêt, étant une source de pouvoir politique important monopolisé soit par de petits potentats locaux tout comme de grandes multinationales, rend l'État à la merci de toutes les magouilles et favorise le laxisme de sa part. Ce laxisme se conçoit facilement quand l'État lui-même est dépendant des rentrées fiscales provenant de la forêt qui occupent une très grande place dans son budget.

Questions

Une forêt publique sans intervention de la responsabilité privé?

Pourquoi ne pas penser à un mode de propriété mixte public-privé basé sur une réglementation imposée selon des critères écologiques pour en éviter les déficits actuels?

L'espace et le temps étant finis, qui et comment imposer des gardes fou au capital et à la technologie?

Comment tenir compte des critères fondamentaux d'une saine gestion du "capital" forestier tout en retirant les "intérêts" dans un contexte global?

L'éducation et la conscience collective sont les fers de lance des équilibres public-privé,

37- Depuis un quart de siècle, la question se complique davantage avec l'arrivée de l'opinion publique par le biais de l'environnement qui est devenu un facteur incontournable. À cela s'ajoute un engouement esthétique évident par la valeur des paysages sauvages et forestiers par le grand tourisme international, particulièrement d'origine européenne ou asiatique. Ces nouvelles valeurs sociales se traduisent en retombées économiques, pourvu que le domaine forestier public, voire privé, ne soit plus livré à la curée industrielle, aujourd'hui tout comme ce fut le cas au début du XX^e siècles. À l'époque, l'État choisit de couvrir ses arrières en permettant d'ouvrir une École Forestière, puis une Faculté de Génie Forestier à l'Université Laval. Dans cette conjoncture, le sous-ministre des Terres et Forêts était également le doyen de la Faculté de Génie Forestier, M. Avila Bédard. C'est l'éternelle danse à deux: **POUVOIR et CONNAISSANCES.**

L'espace forestier d'un coût devient rapidement un bénéfice

38- Si l'État et la politique du début du XX^e siècle furent contraints à suivre de près la razzia industrielle, en tentant de resserrer les contrôles et en imposant une première transformation du bois sur le territoire du Québec et en considérant le bois issu du défrichement agricole comme "production agricole", il en est autrement aujourd'hui. Il nous faut maintenant gérer à la fois la production de bois industriels, mais dans un cadre écologique, pour assurer la biodiversité où des échantillons d'écosystèmes sont protégés. S'ajoute ici un accès illimité au domaine forestier par air, terre et eau pour des raisons que commandent le tourisme, grand bailleur de capitaux étrangers, où les

grands espaces revêtent en plus de leurs qualités esthétiques, celles de l'espace lui-même pour des populations fortement concentrées (Europe, Japon).

39- Cette diversification fondamentale du tissu forestier dans ses diverses fonctions, appel sans doute à de nouvelles perceptions dans l'affectation du sol et de sa tenure, mais la responsabilité de l'homme par ses institutions les plus stables doit intervenir. **C'est un mode de tenure plus éclaté du monolithique qu'il était et qui devrait être considéré par de plus petites unités dont le financement serait assuré par le mode de propriété lui-même permettant à la forêt de vivre et d'être productive et diversifiée⁵ plutôt que de contribuer économiquement à sa propre destruction comme c'est présentement le cas.**

Réorienter le mode de taxation de la forêt privée

40- Du côté de la forêt privée il faudra réformer la taxation foncière qui est une incitation à la production outrancière de fibre, de bois de mauvaise qualité et un bonus à la dégradation sans retenu. À cela il faut ajouter des incitatifs souvent fallacieux au reboisement par des plantations donnant des peuplements artificiels de qualité médiocre. Cette approche "agricole" à la foresterie est à rejeter avec la plus grande vigueur puisqu'elle est basée sur des prémices fausses appliquées à de courtes rotations que sont les productions agricoles.

41- Il faudra faire la promotion de méthodes visant à la récolte sélective des tiges sans chambouler profondément la structure des peuplements. Malheureusement, l'évolution des technologies et du machinisme, mis au point pour les récoltes, est adaptée à des destructions plutôt qu'à des récoltes ciblées harmonieuses, visant une production soutenue et non destructive.

Questions

Pourquoi conserver un mode de taxation visant à la récolte rapide, dans une optique agricole?

⁵ Lemieux, G. (1986) «La cellule familiale et la propriété forestière : le patrimoine de présent et de l'avenir» in "Colloque International -L'homme et la forêt - Université de Dijon, Centre d'Études Canadiennes, publication n° 5 Université Laval 14 pages.

Pourquoi ne pas donner un faciès forestier à la forêt privée dont le mode de tenure est strictement agricole?

Pourquoi ne pas favoriser des coûts réels du maintien d'une forêt privée avec un bénéfice permettant une saine gestion plutôt que d'utiliser la forêt privée comme machine à produire du bois de mauvaise qualité?

42- Pour ce faire faut que les modes de tenure soient adaptés aux conditions qu'il faudra redonner à la forêt de demain ses multiples usages. Nous ne sommes plus au XVII^e siècle alors que la forêt était un ennemi ou, comme en Afrique, cachait des ennemis de l'homme. C'est en l'abattant que nos ancêtres parvinrent à se nourrir et se fixer définitivement sans se douter qu'ils transformeraient un jour cette forêt, pleine de vie, en un bien collectif familial et recherché pour ses grandes qualités.

La forêt doit être habitée et réglementée sous la responsabilité de ceux qui la posséderont

43- Il faut favoriser la constitution d'unités forestières de superficie plus modestes dont la promotion a déjà été faite sous l'étiquette de "fermes forestières mais à mon avis cela ne correspond pas à la perception et l'aménagement qui doit y être pratiqué, le terme de "ferme" traditionnelle tout comme celui de "parc", aussi associé à une utilisation particulière, est à la fois ludique et esthétique. Il faut, mettre de l'avant un concept englobant la vie de la forêt et des habitants qui y vivent, en permettant à l'homme de s'y intégrer

44- Ce changement de vocable de la forêt habitée et habitable heurte de plein fouet notre manque de connaissances fondamentales, fort satisfaisant dans notre vieux paradigme forestier ; mais totalement inacceptable dans le nouveau que nous tentons tous de mettre au monde. Je reviendrai sur ce sujet brûlant et universel que bien peu de citoyens ou de chercheurs scientifiques ne semblent pressentir.

45- La grande industrie autocratique qui a vécu au fil des deux derniers siècles de l'abondance de la ressources et des capitaux, sans la concurrence véritable et fondamentale de la connaissance de la forêt, n'a utilisé les capitaux générés que pour augmenter les taux de conversion industriels que la forêt naturelle donnait, comme le

sciage, le tranchage, le déroulage, etc.; puis l'utilisation des fibres à des fins de transformation industrielle. Comme les investissements industriels sont amortis à l'intérieur d'un cycle économique de 20 ans ou moins, les capitaux sont assez facilement obtenus et les risques plus facilement prévisibles. ***Il en va autrement pour des investissements portant sur plusieurs cycles économiques, où l'économie industrielle ne veut s'aventurer, laissant plus tôt cette "tâche ingrate" à l'État, c'est-à-dire à ceux que nous sommes et surtout ceux qui viendront.***

46- Devant la complexité que revêt maintenant la forêt dans le monde actuel et qui ne fera que s'amplifier dans l'avenir, la "valeur bois" devient de moins en moins et la **responsabilité des citoyens doit être impliquée à titre de propriétaire**, car les "citoyens corporatifs" n'auront qu'une place et un rôle minime. Il suffit de jeter un regard sur l'état de la forêt publique après deux siècles de gestion privée et ne répondant qu'aux lois du marché, pour se convaincre de la nécessité de changer de cap.

47- Il faut que, sur des superficies plus restreintes, la responsabilité appartienne aux véritables propriétaires impliqués dans la gestion du sol, des arbres, des ressources fauniques, de la gestion biologique de l'eau, de celle des paramètres et des qualités esthétiques, avec des retours économiques qui permettent de vivre, non pas de survivre comme ce fut longtemps le cas. Pour des raisons historiques, les gens habitant et travaillant dans la forêt étaient les plus pauvres et les plus négligés de nos sociétés. Tout redressement du statut de la forêt passera obligatoirement par une revalorisation collective et une éradication de la pauvreté endémique de ces populations rurales, ce à quoi notre système économique devra contribuer tout comme notre système éducatif.

Questions

Est-il nécessaire et utile de revoir et réévaluer le mode de tenure actuel?

Si oui, selon quels axes et quel mode de propriété?

L'État peut-il se dégager complètement en cédant ses privilèges?

Comment faire obstacle au népotisme et à la corruption sous tous les angles?

Comment éviter la "curée" industrielle de la valeur bois où la concurrence est pipée par le nombre restreint de "gros joueurs" à toutes les étapes?

Est-il possible de permettre à la forêt de se capitaliser plutôt que de se ruiner?

Le marché des capitaux est-il suffisamment compétitif pour changer le mode de tenure actuel?

Que penser d'une propriété divisée sous plusieurs plans plutôt que monolithique sous la coupe de l'État?

Sommes-nous prêts à réviser notre mode de taxation pour éviter l'épuisement et la ruine de la forêt privée?

Que penser de la nécessité d'étaler l'ensemble des paradoxes propres à la forêt tant publique que privée, à l'intérieur d'un forum où les multiples usages seront constamment évalués évitant la possibilité pour les "gros joueurs" de mettre l'État et les citoyens à genoux par des pertes d'emplois fragilisant un milieu si riche et diversifié?

Un portrait de la forêt actuelle

48- Mettons à part la forêt feuillue qui a littéralement disparue sous les coups de buttoir de la colonisation, puis de l'industrialisation des XIX^e et XX^e siècles et par l'alimentation en bois de chauffe pour les villes en voie d'urbanisation. La seule répercussion de l'industrie fut celle de la production de potasse par la récupération des cendres (Booth 1971), mais qui fut stoppée nette par la découverte de mines en Allemagne. Ce fut le signal des grandes migrations de nos concitoyens vers l'industrie textile de la nouvelle Angleterre..

49- C'est précisément à cette époque que l'industrie des pâtes, puis du papier pris naissance en terre québécoise débordant d'arbres à abattre et d'une main d'œuvre abondante, peu éduquée, docile et fort croyante en son Créateur⁶, lui étant profondément redevable

50- Cet état de fait attira de nombreux investissements, d'abord d'origine anglaise, puis belge, américaine et récemment canadienne et québécoise. Ce fut par

⁶ **Lemieux, G.(1991)** «L'entrée de la forêt dans le monde de l'écoviabilité rurale» Mémoire présenté aux États Généraux du Monde Rural" février 1991, Université Laval, Département des Sciences du Bois et de la Forêt, cinquième édition, février 2004, ISBN 2-550-21827-2, 34 pages

vagues de consolidation successives que le nombre de joueurs dans le domaine diminua dans la même proportion que la puissance des derniers devint aussi colossale qu'opaque. La crème que représentait la forêt primaire étant liquidée, cette industrie sénescence vit ses sièges sociaux migrer vers Montréal puis Toronto, très certainement sous les encouragements des grands gestionnaires de capitaux de New York et de Londres.

La révolution technologique de la récolte

51- Durant la décennie 1970, alors qu'il devenait impérieux de réinvestir dans de vieilles usines, certaines étant déjà centenaires., les grands capitalistes ne trouvèrent rien de mieux que de mettre l'État à genoux, une fois de plus, en le forçant à subventionner, une, rénovation devenues obligatoires. C'est en utilisant l'arme du chantage soit la suppression de milliers d'emplois que l'État cédait une fois encore. Non seulement la forêt avait été donnée en concession, mais elle avait servi à financer sa propre destruction. Maintenant le temps était venu de mettre à contribution l'épargne de citoyens pour refaire une beauté à une vieille industrie éculée qui toujours vit sous perfusion de capitaux étrangers assurés de rendements corrects et stables, tout en jetant aux orties ses très vieux canards boiteux avant que les plus récents y passent également.

Un financement par les épargnes locales

52- En absence de main d'œuvre abondante et docile, L'Église, ayant perdu de son superbe, et avec une ressource qui se raréfie, les stratégies capitalistes s'adaptent. Dans un premier temps, nous voyons la main d'œuvre devenue vieillissante sur les parterres de coupe comme dans les usines, être remplacée par un machinisme et des technologies toutes plus reluisantes qu'efficaces aux rendements horaires. Toutefois, ce parc mécanisé ne peut être utilisé que s'il peut être financé à l'achat avec une rentabilité assurée.

53- Comment assurer cette rentabilité sans impliquer la responsabilité des travailleurs en forêt. C'est ainsi qu'on a vu les travailleurs restants donner leur maison en garantie auprès de la Caisse Populaire locale pour acheter un de ces monstres d'acier

qui, pour être rentable, doit travailler jour et nuit comme en usine. C'est ainsi qu'au fil des ans, les régions rurales à vocation forestière, ont utilisé les épargnes locales dans des investissements que la grande industrie refuse de faire afin d'assurer un rendement généreux sur le capital à ses actionnaires.

54- Ainsi protégées des aléas du terrain, les grandes sociétés forestières sont à la base de la ruine d'un grand nombre de familles, en plus d'assécher les capitaux régionaux. Ceci se traduit entre autre par la réduction du nombre de banques en région, particulièrement des Caisses Populaires qui doivent se regrouper pour assurer un actif minimum ou, en concentrant de plus en plus différents types d'opérations.

Que reste-t-il de ces "beaux jours d'antan"?

55- Il ne reste qu'une forêt feuillue partie en fumée et en terres arables toutes sur le domaine privé. Puis suit la forêt mixte, surexploitée, à la fois par les activités agricoles industrielles et forestières et que supporte le plus grand nombre d'usines de transformation allant de Québec au Témiscamingue en passant par l'Outaouais. Pour sa part, le Bas Saint-Laurent recèle de grandes superficies depuis le Témiscouta vers l'est en passant par la Matapédia pour s'arrêter sur les rives de la Baie des Chaleurs. On en trouve un nombre plus restreint à l'ouest ou au le Saguenay Lac Saint-Jean. Ce sont là des régions que tous reconnaissent fragiles, reposant sur une ou deux industries, tributaires des marchés internationaux.

56- Alors que nous aurions dû nous attendre à un réveil des régions de la forêt mixte, c'est de la forêt résineuse que les clameurs nous sont venues avec le traitement médiatique de "L'erreur boréale". Elle aurait pû surgir d'autres régions, mais la colonisation tardive et semi industrielle de l'Abitibi Témiscamingue, souvent d'origine urbaine, lors de la dépression des années 1930 ou d'origine étrangère dans le domaine minier, n'est certainement pas étrangère à ce phénomène. La rupture sociale avec le lien terrien et ecclésial contribue nettement à la critique constructive et à la recherche de l'autonomie, alors que ce lien "terre-église" extrêmement puissant et sécurisant contribue avant tout à la soumission et la tradition.

57- Ce lien "terre-église" est particulièrement fort et puissant dans les basses Laurentides, la région de Québec, celle du Saguenay Lac Saint-Jean et du Bas Saint-Laurent, d'où viennent régulièrement plaintes et gémissements, mais sans contredire l'ordre établi, interdisant toutes les initiatives locales critiques et constructives dans le domaine forestier ou autre. Les régions de l'Estrie et de la Beauce sont atypiques à cause de la proximité immédiate des USA et de la friction avec le monde industriel apportée par les anglophones au XIX^e siècle. Par contre, la région dite des Bois Francs, largement dévastée au point de vue forestier, se rapprocherait plus du Bas Saint-Laurent, n'était-ce de quelques villes industrielles dont certaines basées sur l'exploitation minière et qui en souffrent énormément.

Le sempiternel combat agriculture contre forêt

58- La plus grande perdante est sans contredit la forêt feuillue climacique de la vallée du Saint-Laurent, de loin la plus productive et celle qui a été presque entièrement détruite par l'agriculture et l'étalement urbain des dernières décennies. Elle est considérée encore par le monde agricole comme une réserve de terres arables et rentables. La législation tout comme la pratique cautionnée par l'UPA, vont dans ce sens. Ceci mène à une dérive très importante, les terres agricoles ou ayant théoriquement ce potentiel sont utilisées le plus souvent à des fins industrielles, dans le cadre de productions animales industrielles et à l'épandage de purins de porcs ou autres.

59- Plutôt que de remettre en valeur l'état lamentable des peuplements exploités au siècle dernier, on utilise ces "terres de fardoche" en les déboisant complètement pour ensuite les "enduire" de ce précieux liquide, devenu le purin, pour y cultiver du maïs par la suite. Une seconde dérive apparaît par la suite, la dérive "mafieuse" avec des cultures intercalaires de cannabis, avec son lot de violences et d'intimidations.

Questions

Le temps n'est-il pas propice pour proposer une gestion forestière du territoire ?

L'état actuel de la forêt feuillue n'est-il pas le lamentable portrait de notre incurie collective ?

Où sont donc les capitaux nécessaires au redressement biologique et social nécessaire à une réappropriation du territoire forestier dans un cadre moderne et viable ?

Pourquoi a-t-on imposé un cadre industriel à ceux qui vivent de la forêt sans s'assurer de la viabilité et la durabilité de la ressource ?

Quels efforts avons-nous consentis pour assurer la pérennité et la qualité de la ressource forestière feuillue et mixte dans un cadre social dynamique et stimulant ?

Remettre la culture paysanne à l'honneur dans un cadre moderne et actuel: un paradoxe?

60- Dans ce portrait peu reluisant de l'état de la forêt feuillue méridionale, il devra tôt ou tard, ne serait-ce que pour des motifs environnementaux, y avoir des normes obligatoires sur les terres privées, puisque la concentration des exploitations agricoles, et l'impact de la grande industrie dans ce domaine ont complètement occulté les règles sociales qui ont prévalu durant des siècles avec le concours de l'État et la responsabilité des citoyens. La gestion du sol et de ses vocations ne pourra qu'être réglementé par l'État, en bonne partie, à cause de l'approche industrielle de l'agriculture, la concentration des exploitations et du dépeuplement du monde rural responsable, souvent remplacé par une société moderne sans responsabilité et souvent uniquement de passage et sans attache à la terre ni à la culture paysanne.

61- Cette culture paysanne qui nous vient du fond des âges s'est transmise partiellement dans les valeurs que nous accordons à la terre représentant encore pour plusieurs "cette vallée de larmes" opposée à la félicité du ciel abstrait et logeant parmi les astres du firmament. Le développement industriel et économique de notre monde à tôt fait de percevoir la forêt comme un lieu inhabité, couvert d'une richesse reconnue dans laquelle des trésors fauniques peuvent être prélevés. Comme nous l'avons vu, la perception n'est pas idyllique, en particulier en ce qui regarde le sol, ce milieu de vie sans pareil dont la complexité est admirable. Profitant d'une méconnaissance, voire d'une ignorance entretenue, le sol devient le dépositaire de toutes les facéties de notre civilisation depuis l'antiquité.

Les vieux démons de l'ignorance médiévale toujours d'actualité

62- D'abord la forêt, ou la prairie pour l'alimentation des hommes, très tôt a servi de tombeau pour nos morts, puis vers le Moyen Âge on décréta que l'enfer s'y logeait. Puis ce furent les fumiers, composts, purins et autres déjections qui lui furent offerts. Croyant le milieu "maudit" l'ère industrielle lui consacre l'ensemble de ses poisons et en invente de nouveaux tous les jours. Aujourd'hui ce sont les résidus de notre civilisation qui lui sont offerts en hommage à Satan probablement, comme les boues résiduelles de l'industrie papetière, les boues produites par les usines d'assainissement des eaux, ou encore le contenu des fosses septiques. Le temps est venu de regarder de près notre incurie collective toujours à la recherche du moindre effort et du maximum de profit. Tout comme l'État l'a fait depuis deux siècles, nous laissons la forêt et le sol être géré par le renard, "propriétaire" du poulailler. J'aurai l'occasion de revenir sur ce point plus loin d'une manière analytique et positive, en liant cette fois, agriculture et forêt, alors que pour la multitude, les deux s'opposent.

La reconstitution de la forêt feuillue: quelques règles

63- S'il faut au plus tôt empêcher la déforestation pour l'épandage de fumiers et purins dans la forêt feuillue, il faut en parallèle voir à la reforestation, non pas à la plantation d'arbres comme le veut l'ensemble des techniques agricoles. La forêt feuillue climacique ne peut croître que si le sol lui est favorable biologiquement, non pas en terme de nutriments. Pour ce faire, il faut favoriser la plantation de feuillus dans les forêts dégradés, non pas comme pour les résineux qui poussent sur des sols inexistantes ou fortement perturbés. En parallèle il faudra contrer les dévastations par des ongulés particulièrement les cervidés. L'attention portée à ce problème sur l'île d'Anticosti devra être regardé de très près.

La forêt trop précieuse pour la laisser aux seuls forestiers

Bien que l'industrie forestière soit toujours aux commandes de la forêt québécoise, dans une relation prédateur — proie, et qu'elle entend bien y rester via un chef forestier hypothétique, cette gestion du "poulailler par le renard" ne saurait durer davantage au XXI^e siècle. Toutefois, il est à craindre que les puissants "cartels" forestiers profitent du glissement vers les villes du pouvoir politique des citoyens. Il faut immédiatement souligner que la forêt est plus que la "valeur bois", mais la valeur économique se calculera de plus en plus en coûts et bénéfices environnementaux. Ainsi le contrôle des précipitations dans la gestion des grands ouvrages hydroélectriques doit être tenue pour compte, tout comme les valeurs esthétiques et touristiques, car les grandes forêts québécoises deviennent les plus importantes réserves d'espace sécuritaire de notre monde occidental. Ainsi, l'espace et l'industrie touristique, dans un monde de plus en plus perturbé par les conflits économique-ethniques à base de teintes religieuses, verra des espaces stables, d'un œil bien différent de celui du siècle dernier alors que l'ombre de la forêt médiévale planait toujours, avec ses prédateurs de chair humaine plutôt que de bois.

65- Enfin, la grande forêt feuillue climacique d'antan doit être restaurée à la suite de la consolidation des exploitations agricoles et de l'abandon pur et simple de milliers d'hectares. L'industrialisation et l'urbanisation n'ont pas redonné à ces terres de vocations propre, sauf celle de la fardoche. Une industrie de culture de sapins, pour exportation de sapins de Noël, occupe des sols forestiers qui auraient bien meilleure vocation forestière, tant pour le paysage que pour produire des bois de qualité pour l'ébénisterie, industrie très prospère, mais tributaire du bois des États-Unis.

66- Malheureusement, la forêt feuillue climacique ne se reconstitue pas aussi facilement que la forêt résineuse, où les arbres vivent en autarcie en éliminant la concurrence. Les feuillus climaciques sont dépendants du cyclage des feuilles par le sol et d'une grande biodiversité, accueillant volontiers d'autres espèces pour stabiliser à la fois la vie et les nutriments, assurant du même coup une structure sociale stable et pérenne. C'est donc à partir des peuplements existants qu'il faut procéder à la constitution de véritables forêts, avec lenteur et précautions.

Le rôle biologique et la valeur des sols de la forêt feuillue

67- Une telle "gymnastique" semblera rapidement étrangère aux coutumes des forestiers qui de par leur formation universitaire, sont des prédateurs et s'il doit y avoir plantation, c'est pour être abattu pour des besoin de l'industrie et du commerce. Cela nous mène à considérer la forêt comme une industrie agricole établie pour produire des biens de consommation à courte vue. Rien n'est plus faux, mais en même temps, rien n'est plus réel que cette assertion. Cela nous empêche de voir le véritable rôle de la forêt, la production de bois étant secondaire bien que non négligeable. Dans les pages qui viennent, je reviendrai sur ces aspects sombres de notre perception du monde en traitant du rôle des universités et de l'état d'esclavage intellectuel dans lequel technologie et abondance de capitaux prédateurs les a plongées de par le monde.

68- Il nous faudra bien expliquer à nos citoyens que la forêt n'est pas seulement un lieu d'amusement et de détente, pas plus qu'un parc, mais un ensemble colossal qui défie le temps et l'espace. C'est par sa vitalité et sa longévité, qu'elle est capable de supporter les pires catastrophes et s'en remettre ainsi .au fil des décennies et des siècles. Ainsi, elle est capable de contrôler positivement la presque totalité des facteurs environnementaux, y compris le climat sous toutes les latitudes et se maintenir, tout en permettant à ses composantes de vieillir et mourir.

L'exploitation de la forêt résineuse difficile à équilibrer : une simple source de fibre

Des forêts équiennes et d'origines catastrophiques

69- Par toute la planète, les forêts résineuses posent problème. Elle sont généralement constituées de peu d'espèces et ont presque toujours une origine catastrophique où le feu joue un rôle majeur. Souvenons-nous des immenses incendies de la forêt des Rocheuses dans le parc de Yellow Stone aux USA et en 2003 en Colombie Britannique, incendies qui ont ravagé des milliers d'hectares et causé des pertes économiques de centaines de millions. Il en va de même des forêts résineuses en climat méditerranéen en Grèce, France ou Espagne en Europe ou en Californie aux USA, En Australie, c'est la forêt d'eucalyptus qui se comporte de manière analogue.

70- Dans tous les cas, le scénario est le même où, après avoir accumulé au sol une litière, la *biotransformation* est impossible ou peu importante. En période de sécheresse, l'incendie débute et se propage rapidement, surtout au niveau du sol et alors, les résines et huiles essentielles passant à l'état de vapeur permettent à l'incendie de se propager par les cimes. En climat boréal, le scénario est moins spectaculaire, se limitant le plus souvent à la litière laissant les tiges sur pied, souvent peu défoliées, qui peuvent persister ainsi durant des décennies dans la taïga, particulièrement au nord du 52° parallèle sans véritable régénération,

71- Ce type de régénération par le feu donnera naissance à une forêt où les arbres sont même âge, par la suite composé des mêmes espèces ou avec un stade intermédiaire tremble/bouleau dans sa partie méridionale. Ce comportement catastrophique d'une forêt quasi monospécifique donne à penser qu'elle n'est pas climacique et qu'elle appelle à des récoltes cycliques et ciblées ne dépassant pas un siècle.

72- Dans l'état actuel des bouleversements climatiques anticipés, plusieurs estiment que cette forêt est appelée à disparaître tôt où tard dans la mesure où les catastrophes incendie/épidémie se feront plus importantes et plus fulgurantes. Dans cette perspective, toutes techniques et décisions d'aménagement pour en améliorer les rendements sont problématiques et plutôt hypothétiques par opposition à la forêt feuillue climacique. Les investissements en reboisement sont pour le moins discutables à cause des risques encourus par le feu, chablis, épidémies d'insectes ou autres. Il ne faudrait pas croire que cette situation nous est propre. On la retrouve en Scandinavie, et en Sibérie ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest canadiens alors que l'Alaska tout comme le Kamtchatka sont protégés en partie par le climat maritime du Pacifique.

73- Pour rendre cette forêt plus productive et à l'abri des catastrophes cycliques, une gestion serrée doit être appliquée tout comme des études et recherches doivent être entreprises avec nos collègues russes et scandinaves; la tâche étant beaucoup trop importante pour un pays comme le nôtre, laissé à ses propres initiatives et moyens financiers, compte tenu de la faible productivité de cette forêt et des énormes investissements qu'il faut consentir. Déjà certains s'interrogent sur l'opportunité de

laisser l'industrie récolter les faibles volumes de bois à l'unité de surface. Il y a lieu de s'interroger pour savoir si chaque citoyen québécois n'est pas obligé de payer pour finalement donner à l'industrie et à l'exportation dont le coût est bien plus élevé que ce que nous en retirons.

De grands volumes à vil prix:: une loi du marché

74- Ces bois de faibles diamètres, mis sur le marché en grande quantité, sont soumis aux lois du marché et ne commandent que des prix ridicules aux usines de sciage ou de pâte et papier. Dans une telle conjoncture, il y a fort à craindre que les profits que l'industrie en tirent se font à la vente sur les marchés internationaux, mais peu ou rien pour ceux qui restent au Québec, hormis le grand capital local comme le démontre habilement "l'Erreur boréale".

Questions

Pourquoi porter tant d'attention à une ressource si pauvre et fragile?

Pourquoi tolérons-nous cette prédation à vil prix et pour qui le faisons-nous?

Pourquoi tolérons-nous ce type de destruction de la richesse collective et à qui ça rapporte?

Ne voyons-nous pas que ce type de prédation industrielle ne crée que désolation et pauvreté?

Des "jobs" qui aboutissent à la pauvreté et l'exode social ou à un bien-être économique valorisant?

Est-ce le modèle de développement économique qui rendent Gaspésie, Côte-Nord et Abitibi prospères ou en plein dépeuplement?

Qui doit changer cette direction insufflée par l'industrie d'exportation du bois pour un plat de lentille?

L'éducation forestière des citoyens citadins

75- Dans le contexte que je souligne plus haut, il est impérieux que nous nous convainquions de la situation sans précédent dans laquelle la technologie et

l'économie nous ont plongés, surtout depuis 50 ans. C'est une situation qui est fragile et irréversible à moins de commencer à gérer la consommation et la gestion de nos ressources, en l'occurrence ici la forêt.

76- Le passage de la ruralité générale à l'urbanité générale crée un immense vide politique au niveau de la gestion de la ressource forestière. La "collusion" église - industrie n'existe plus et l'État doit de plus en plus assumer son véritable rôle de gestionnaire de la richesse publique, et cette fois en concurrence avec l'industrie dont les ressources financières dépassent souvent celles de l'État même. Si on voit des mouvements internationaux protester ou suggérer d'autres avenues, au niveau national; la chose est bien plus difficile dans un combat "corps à corps" entre État, citoyens et les véritables puissants de ce monde. Ces "puissants" sont toujours des colosses aux pieds d'argile logeant dans des temples aux colonnes de sable.

77- À cet état de fait, il n'y a que le pouvoir politique des citoyens et des gouvernements qu'ils élisent pour réagir le plus souvent. La dissociation survenue au fil des décennies entre les citoyens ruraux, leurs élus, l'État et l'industrie s'est profondément modifiée. L'évolution de la technologie et la centralisation de l'économie comme celle de l'industrie ont laissé la ruralité en pleine déroute et le pouvoir politique passer des campagnes aux villes, laissant la "proie" aux mains des "prédateurs", cette fois-ci sans contrepoids. Traditionnellement, l'utilisation de la forêt par les citoyens était régie par des coutumes et besoins. L'arrivée de l'industrialisation a complètement chamboulé cette vision anthropique, enlevant du fait même tous les freins imposés par la nature à l'utilisation et aux prélèvements de la forêt, hormis les feux ou autres catastrophes propres au climat et à l'histoire naturelle de la forêt.

La forêt primaire liquidée, il n'y a plus de place pour un leader industriel

78- Il faut maintenant avoir recours à la connaissance et son influence sur l'éducation pour que les citoyens puissent "veiller au grain" dans le contexte écologique et économique de l'heure, mais surtout du lendemain, pour éviter que pieds d'argile et colonnes de sable ne vacillent, entraînant la société au complet dans le cahot comme ce

fut malheureusement le cas à moult reprises tout au long de l'histoire humaine. Il faudra donc des changements profonds dans notre attitude générale tout comme dans celle du monde industriel, de l'éducation technique et universitaire. **À l'avenir les décisions politiques et économiques ne peuvent plus être prises en fonction de l'exploitation de la seule "ressource-bois" à court terme; ce qui implique que l'industrie maître de la forêt québécoise ne doit plus être aux commandes exclusives comme elle tente encore de le faire.**

79- L'une des principales difficultés à laquelle il faudra nous attaquer, sera de conférer à tous les aspects de la forêt un statut vital et d'effacer le plus rapidement l'unique valeur ludique et fleur bleue de la forêt. **La forêt c'est la vie durable et diversifiée** à très haute productivité dans son essence même, défiant les siècles et les millénaires. À mon avis, le seul moyen d'y parvenir à moyen terme c'est par l'Université qui, à ce stade, devrait se démarquer des CEGEP, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Passer d'un vieux à un nouveau paradigme forestier

80- Cette porte sera celle du **nouveau paradigme forestier** où la connaissance et la science nouvelle seront à la base de la gestion, par opposition **au vieux paradigme** où c'est la gestion de la récolte des bois au moindre coût qui en est la base. Quelles que soient les oppositions à ce changement de paradigme, nous ne pourrons l'esquiver, sinon la tension deviendra si intense que des oppositions à toute exploitation deviendra une pomme de discorde sociale tout à fait anti-économique et anti-productive. Notre expérience des 40 dernières années nous indique une poussée sociale de plus en plus forte en cette direction.

81- L'autre porte par laquelle le nouveau paradigme forestier prendra racine est celle du monde urbain dans la configuration de la matrice, dans laquelle les urbanistes et développeurs essaient de contenir un phénomène de concentration qui tend à devenir monstrueux, et qui a pris naissance après la guerre 1939-45. L'emphase devra être mise sur l'entrée de la forêt dans l'espace urbain moderne, en conférant ainsi à la forêt ses lettres de noblesse urbaine, en faisant une valeur sociale, esthétique, et surtout éducative et scientifique. Après les efforts du système éducatif, c'est par la

démonstration quasi quotidienne au sein même de la ville que la forêt verra orienter sa valeur vers le **nouveau paradigme**.

La notion et la nécessité absolue de forêts urbaines

82- À cet effet, il apparaît que les caractéristiques esthétiques et ludiques de la forêt en tant que parc, lieu d'amusement, simplement collection d'arbres, donnant de l'ombrage et de la fraîcheur durant la canicule aient été de puissants soporifiques, empêchant toute velléité de changement de perception. **Des "forêts urbaines" doivent être sauvées et préservées de la tronçonneuse et du bulldozer**, puisqu'elles ne peuvent être achetées et demandent des décennies, voire plus d'un siècle pour être créées par l'homme et surtout par la nature elle-même; notre science collective étant beaucoup trop primaire aujourd'hui.

83- Il faut tabler sur les paradoxes qui caractérisent notre nature humaine et celle des grands écosystèmes forestiers, le fruit de millénaires d'évolution. La forêt est bien trop précieuse, forte et fragile à la fois, pour que nous confions sa gestion aux forestiers qui, sans forte opposition voudront toujours demeurés dans le **vieux paradigme**, sous le couvert de vieilles traditions agricoles, mais où jamais un agriculteur ne confiera la garde de son poulailler aux renards des environs, quelle que soit la valeur de leur fourrure.

Un transfert de juridiction pour établir des forêt urbaines protégées en milieux urbains

84- La création de forêts urbaines et à fortiori avec des buts scientifiques et éducatifs, se heurte à un défi de taille qui tient au fait que dans la constitution qui nous gouverne, le sol est propriété provinciale ou fédérale selon le cas. Pour leur part, les municipalités ne sont que fiduciaires du sol pour des fins municipales, dont la plus explicite est la création de lieux de loisirs et de jeux. J'insiste pour réclamer: soit l'intervention des niveaux de gouvernements supérieurs, soit permettre aux municipalités de détenir des terres forestières "intra muros", en les expropriant pour les soustraire au marchandage et au démarchage pour des fins spéculatives. La création par voie législative d'une ou des forêts urbaines et la possibilité d'y assigner des fonds pour son

entretien devra être envisagée si nous ne voulons pas tous vivre sur un *tatami* d'asphalte ou de béton dans un monde de fardoques périurbaines.

L'affreuse forêt le long de nos routes

85- S'il est invraisemblable que la forêt ne puisse faire partie du patrimoine urbain, il en va de même pour le patrimoine rural où la question esthétique prime avant tout. En effet, des milliers de kilomètres de voie publique en milieu rural, forestier ou de banlieue, sont bordés ou le plus souvent par la forêt, qui sans parler, montre honteusement aux centaines de milliers de visiteurs de par le monde, quelle valeur nous accordons à la forêt. Le plus souvent, c'est une forêt dégradée, composée d'essences pionnières qui malheureusement résistent mal aux grands vents, au verglas ou aux épidémies d'insectes, comme la légionnaire, la tordeuse des bourgeons de l'épinette ou autres.

86- S'il doit y avoir des interventions principalement du réseau autoroutier, celles-ci devront se faire tant sur les terres publiques, que sur les terres privées. Dans le deuxième cas, si le propriétaire riverain ne peut intervenir, l'État devra le faire mais au frais du propriétaire. Pour des raisons esthétiques et de sécurité contre les grands vents ou l'accumulation de neige, le reboisement peut et doit être envisagé. Les plantations en alignement, formant une haie vive de plusieurs kilomètres sur l'autoroute 73 Robert Cliche sud, sont à tous les points de vue une petite merveille avec ses mélèzes européens qui tournent au jaune or à l'automne. Voilà un exemple à la fois technique et esthétique qui devrait être répété à travers tout le Québec, donnant une image de paix et de beauté plutôt qu'une image de guerre comme c'est actuellement le cas le plus souvent.

Ce que nous devons intégrer de la science moderne

87- Il semble bien que toutes les industries qui exploitent des productions animales ou végétales, agissent de manière analogue, en cachant sous le sceau du secret, toutes leurs techniques, connaissances nouvelles ou découvertes scientifiques pour des fins de compétition et de production industrielle. Cette attitude compréhensive

au départ est très certainement responsable de la majorité des difficultés et problèmes environnementaux. **Elle est en bonne partie responsable du maintien des vieux schémas et paradigmes, principalement en agriculture mais également en foresterie.**

88- La tradition, les schémas d'utilisation de la forêt qui datent de la préhistoire, et la contribution à l'économie et au capital par la récolte de la tige des arbres à des fins anthropiques, guerrières ou autres ont permis l'accumulation d'une grande richesse depuis plus de deux siècles. Nous commençons à peine à comprendre que la richesse forestière n'est pas infinie et n'est pas nécessairement remplaçable selon une dialectique durable. C'est ainsi que l'exploitation des arbres selon une perception infinie de la "ressource bois" nous a fait oublier qu'une partie du capital généré devait obligatoirement être retourné à la forêt.

89- Ce réinvestissement des capitaux générés a toujours été laissé à l'État, les sociétés exploitantes ne pouvant agir qu'à l'intérieur d'un cycle économique de 20 ans. Vu sous cet angle, il est évident que les capitaux générés ont coulé vers des rendements plus immédiats, surtout dans l'euphorie générale de l'arrivée des nouvelles technologies qui nous ont donné accès à la lune et aujourd'hui à Mars. Dans une telle conjoncture "euphorisante", qui voudrait céder à la recherche une partie importante des capitaux générés ? Dans les faits, les seuls capitaux "relâchés" par les bénéficiaires de l'exploitation de la forêt le sont pour augmenter les rendements et réduire les coûts d'opération.

90- Les capitaux cédés à la recherche, le seront presque toujours dans une perspective et une philosophie agricole. où on sème, plante, récolte et consomme, sans se poser aucune question supplémentaire, sinon de savoir si l'on tirera des bénéfices et que l'État, gérant du bien commun, nous financera adéquatement le cas échéant. **Voilà tout l'esprit du vieux paradigme, tant agricole que forestier.**

91- La résultante, c'est que nous sommes toujours devant un état de fait dont nous ne comprenons pas ni l'alpha pas plus que l'oméga des mécanismes biologiques régissant la forêt, nous laissant porter par la tradition, où ni la technologie ni

le capital n'étaient impliqués. Il semble bien que de véritables désastres seuls, contribueront à forcer nos consciences pour apprécier la profondeur de l'abîme que nous avons creusé par notre incurie collective, dans une insouciance souvent purement béate⁷..

92- Comme les mécanismes régissant les forêts sont d'une immense complexité et peuvent s'étendre sur des siècles, qui acceptera de financer des travaux scientifiques aussi gigantesques et aussi peu spectaculaires? Peut-on compter sur l'ONU, la FAO, ou l'UNESCO pour s'immiscer dans de tels travaux fondamentaux alors que ces organismes se trouvent pieds et poings liés dans des conflits de toutes sortes.

93- Tous les efforts visant à comprendre le fonctionnement naturel et scientifique des écosystèmes forestiers ne peuvent se faire d'une manière parcellaire et descriptive d'un élément l'un après l'autre, comme c'est malheureusement le cas actuellement. Nous sommes confrontés à un tout qui a évolué selon les conditions écologiques et historiques du milieu. Sans concertation à l'échelle internationale, il est inutile de penser à des investissements cohérents et significatifs.

Questions

Pourquoi cherchons-nous à nous maintenir à l'intérieur d'un paradigme désuet voire éculé?

D'où nous vient cette frénésie d'imposer une artificialisation dont les mécanismes nous échappent en bonne partie et que nous refusons sciemment d'aborder?

Pourquoi les grandes institutions internationales sont-elles si revêches au changement?

En l'absence d'un consensus, comment le Québec peut-il prétendre aborder un nouveau paradigme lorsque les mécanismes en cause sont universels?

Peut-on compter sur le Québec et ses institutions de Haut Savoir pour initier une approche nouvelle basée sur la connaissance?

N'y aurait-il pas ici un besoin criant de coopération au niveau canadien?

⁷ **Brown, L.R. (2002)** «The Economic Costs of Ecological Deficits» in Brown, L. R., Larsen, J., & Fischlowitz-Roberts, B. " The Earth Policy Reader" W.W. Norton Co. édit. ISBN 0-393-32406-0

Une tentative pour imposer des connaissances nouvelles portant sur le sol

94- Au cours des 25 dernières années, j'ai dirigé dans l'ombre le plus souvent, une équipe qui s'est attachée à comprendre un milieu que partagent tous les types de forêts et, accessoirement tous les types d'agriculture en climat tempéré et sous les tropiques⁸ Ceci donna naissance à des projets sous les tropiques financés par l'ACDI et le CRDI, mais qui ne trouvèrent pas grâce devant la Banque Mondiale pour le Développement. Les échecs subis devant les grandes organisations, tant forestières qu'agricoles, comme la FAO et l'*ICRAF (International Centre of Research in Agroforestry, Nairobi, Kenya)* m'ont abondamment démontré la fermeture et la rigidité des grandes organisations internationale, imperméables aux nouvelles idées et incapables de financer la recherche de pointe et de synthèse après des propositions fermes et l'appui d'institutions canadiennes reconnues comme le Centre de Recherche en Développement International (CRDI)⁹

95- Si je cite cet exemple à ce stade-ci, c'est pour démontrer l'universalité des mécanismes propres au sol qui gèrent avant tout la forêt avec des incidences très importantes en agriculture, mais complètement ignoré. Nous n'avons rien trouvé dans toute la littérature scientifique sur l'utilisation des rameaux des arbres dans la genèse des sols qui représentent des centaines de millions de tonnes par toute la planète annuellement lors de l'exploitation des bois des troncs. Nos travaux ont démontré l'universalité des mécanismes de pédogénèse sur les plans biologique, biochimique, chimique et physique. La conséquence de cet état de fait tient à la tradition et, surtout en l'absence de financement de la recherche par les États et les grandes sociétés industrielles, qui souvent cachent sous le sceau du secret, des découvertes importantes qu'elles ne sauraient divulguer dans le monde de la concurrence sauvage qui nous gouverne.

Questions

Pourquoi persiste-t-on à imposer une technologie de contrôle à ce que nous ne contrôlons pas?

⁸ Lemieux, G. (1997) «Contribution de l'Université Laval à la connaissance des mécanismes biochimiques et biologiques universels, propres à la fertilité des sols agricoles et forestiers» Département des Sciences du Bois et de la Forêt, Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux publication n° 172.

⁹ Lemieux, G. (1997) «Projet de développement intégrant la forêt, l'agriculture et les milieux ruraux en Afrique» Université Laval, Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux publication n° 173, 15 pages

Pourquoi ce sont nos grandes institutions internationales qui sont les plus réfractaires au changement de paradigme?

Pourquoi une institution comme la Banque Mondiale fait-elle obstacle par sa fonction même?

Pourquoi refuser une réalité visible et pondérable sous tous les cieux que sont les mécanismes pédogénétiques?

Les tendances actuelles de la recherche : la génomique!

96- Dans sa stratégie de développement et de recherche sur les biotechnologies (1998-2003)¹⁰, le gouvernement canadien fait état de sa stratégie, en particulier du côté de la foresterie et de l'agriculture, en favorisant le développement du génie génétique tout azimut. Cette stratégie, financée par centaines de millions avec des réseaux de sociétés au niveau international et avec le concours du monde académique, vise à introduire des modifications "payantes", en introduisant des gènes nouveaux dans des organismes qui en sont dépourvus à l'origine. **Encore une fois c'est en toute ignorance que l'État intervient dans le vieux paradigme tout de go et sans ambages avec comme seul prétexte: ses gros sous.**

97- La connaissance du génome d'espèces animales ou végétales autorise les chercheurs à éliminer, adjoindre ou supprimer des gènes pour des raisons économiques sans autre forme de procès. Le malheur veut que des organismes, vivant en sociétés que nous nommons écosystème, ont un ensemble de gènes impliqués dans la compétition des espèces les unes par rapport aux autres. Les fonctions de chaque gène ne s'exprime pas souvent de manière visible et pondérable, mais fait partie d'un ensemble compétitif par rapport à tous les facteurs du milieu en fonction du temps.

98- Les termes que nous accolons aux espèces qui nous permettent de vivre; animales comme végétales sont toujours anthropomorphes où les notions de bien et de mal sont omniprésentes. Notre ignorance du fonctionnement intime des écosystèmes forestiers nous poussent à qualifier de bons ceux qui rapportent et de mauvais ceux qui coûtent. Ainsi, les insectes forestiers sont presque toujours qualifiés de mauvais puisqu'il

¹⁰ Anonyme (2003) «La biotechnologie transforme la société: une économie novatrice et une meilleure qualité de vie» Rapport sur la biotechnologie, 1998-2003, Gouvernement du Canada, 100 pages

ravagent souvent des peuplements en soustrayant de forts volumes de bois utiles à l'homme et à son industrie. Il en va de même des fungus, champignons, bactéries ou algues qui sont qualifiés de maladies et font l'objet de répression comme dans les "recettes" agricoles par voie de lutte chimique, bactériologique ou guerrières en opposant un insecte contre un autre. C'est une vision manichéenne de notre monde soutenue par une ignorance savamment entretenue.

99- Je dénonce vertement cette façon de procéder alors que nous sommes tous de parfaits ignorants du fonctionnement des écosystèmes où le sol est le réservoir principal de la biodiversité et l'instrument que s'est donné la nature pour établir des équilibres puissants et productifs. Si les systèmes aquatiques peuvent se cycler, c'est grâce à la fluidité de l'eau qui est vecteur des nutriments et de la vie même. Chez les écosystèmes forestiers, l'immobilité physique des plantes oblige d'autres stratégies, où le sol devient le théâtre permanent du cyclage par l'intervention de toute la vie primitive, les champignons en tête utilisant les polyphénols issus des lignines, formant ainsi un milieu sans pareil dans toute la nature.

Questions

Comment en sommes-nous venus à ne considérer que l'abstraction, les mathématiques, l'infiniment grand ou l'infiniment petit étaient nos seuls repaires, notre réalité étant devenue une abstraction et une utopie?

Malgré l'évolution scientifique indéniable, pourquoi persistons nous à considérer notre monde comme manichéen et uniquement anthropomorphe, particulièrement en foresterie et en agriculture?

Pourquoi avoir mis de l'avant un grand nombre de termes nouveaux impossibles à définir comme :environnement, biodiversité, désertification, tout comme l'agriculture l'avait fait avec fertilité, matière organique etc?

Le sol est le plus grand réservoir de biodiversité et de complexité

100- Le sol devient donc le reflet de la végétation qu'il supporte, un milieu de vie où la biodiversité ne connaît rien de semblable sur terre en climat tempéré, bien que la situation soit fort différente sous les tropiques. Dans les sols de la forêt climacique en équilibre sous nos conditions,¹¹ on trouve cinq fois plus d'énergie au mètre carré que dans la biomasse de toutes les plantes de la forêt. En plus d'être un régulateur de vie, le sol forestier est un gestionnaire positif de l'eau qui est, à la fois, stockée et relâchée par l'ensemble des organismes vivants. Les mécanismes de cette gestion de l'eau sont apparus clairement en 2003 par l'attribution du prix de Nobel de Chimie à Agre et MacKinnon,¹² portant sur la structure des canaux hydriques et ioniques des membranes cellulaires. Cette contribution majeure explique pourquoi les sols riches du point de vue biologique que sont les sols forestiers, effectuent la gestion biologique de l'eau sous toutes les latitudes. La disparition de cette vie complexe engendre automatiquement la raréfaction de l'eau et sous les climats tropicaux, la désertification. Finalement, c'est l'ensemble de cette vie complexe qui stabilise la matrice minérale et ne permet pas l'érosion, alors que la pauvreté biologique des sols agricoles est la principale cause de l'érosion tant hydrique qu'éolienne.

101- Il me semble de plus en plus évident que la connaissance biologique des sols telle que nous la comprenons et la développons au Québec, devient de plus en plus un apport fondamental de la science dans notre monde profondément secoué par les déséquilibres de la croissance. Nous entrons, même à notre corps défendant, dans une lutte obligatoire à l'ignorance et l'obscurantisme que notre système social et économique a engendré.

Développer une véritable approche biotechnologique propre à la forêt

102- Coûte que coûte, nous voilà confrontés à l'obligation de quitter le **vieux paradigme agricole** dans lequel notre perception collective de la forêt s'est développée depuis les temps les plus reculés. Toutefois, nous avons **pris le vieux**

¹¹ Gosz, J.R., Holmes, R.T., Likens, G.E. & Bormann F.H. (1978) "Le flux d'énergie dans un écosystème forestier". in *Pour la Science*, juin 1987 pp. 101-110.

¹² Agre, P. & MacKinnon, R. (2004) «Les canaux hydriques et ioniques des membranes cellulaires» Académie Royale des Sciences de Suède Département des Sciences du Bois et de la Forêt, Université Laval, publication n°179, 16 pages.

paradigme, pour acquis et sans contestation, n'escomptant aucun autre monde possible. L'évolution des technologies, de la démographie et de l'économie nous condamne, à brève échéance, à enfourcher **un nouveau paradigme**, celui de la ressource infinie étant devenu obsolète dans une société qui ne se développe qu'à partir des ressources, évitant ainsi d'aller voler celles des voisins par des guerres meurtrières mais avec des technologies plus primitives et plus coûteuses, compte tenu de l'économie d'alors.

103- Le dilemme est de taille, cousu d'embûches et de chausse-trappes, dont notre expérience collective est presque inexistante. La forêt, perçue comme une mine ou une usine de fibre, court inévitablement vers la catastrophe que ne manqueront pas de lui infliger tous les paramètres biologiques menés vers le désordre absolu, ou encore le climat souvent aléatoire et particulièrement rude sur vingt ou 40 ans qui nous caractérise. Dans ce cadre géographique et temporel, assurer un rendement soutenu sans connaître tous les paramètres, mécanismes et contrôles climatiques, me semble une pure vue de l'esprit un passeport pour la ruine à moyen terme.

104- L'absence de connaissances fondamentales sauf celle des techniques de récolte et de mise en marché, cela ajouté à faible financement de la recherche, doivent faire l'objet d'un examen de conscience, dont le mandat de cette commission me semble être le but. Nous n'avons recours qu'aux techniques enseignées par le monde et mises au point, dès le haut Moyen Âge en Europe, qui servent de base à la sylviculture. Des tentatives pas trop scientifiques ont été tentées en génétique par la sélection des arbres "+", sélection basée sur les phénotypes dont la relation avec la génétique formelle est plus que douteuse. Finalement, plutôt que d'investir dans l'acquisition des données de base sur la compréhension et la structure des écosystèmes, les pressions au financement se sont toutes orientées vers la biotechnologie, le traficotage des chromosomes et le transfert de gènes, dans le but d'augmenter les rendements comme si les écosystèmes forestiers étaient composés de laitue qu'on pourrait récolter à tous les trente jours.

105- Ce sont les connaissances, dont plusieurs existent déjà portant sur le sol et de ses habitants micro et macroscopiques par lesquels nous définirons les paramètres de la fertilité et de la véritable productivité. Ici c'est la chimie des polyphénols, dont la base provient des lignines tant syringyl que gäicyl qui est la base à

la durabilité, de la gestion de l'eau et du contrôle sanitaire en foresterie. Fait inusité, ces connaissances auront un effet incommensurable sur l'agriculture sur tous les continents, tout comme un frein à l'érosion et à la désertifications comme nous l'avons observé en Afrique ¹³.

106- Il y a là un immense espace industriel et commercial dans la gestion, le transport et la fabrication de nouveaux produits pourvu que les industriels québécois y voient une opportunité d'affaire d'abord à l'échelle locale, puis internationale la base même d'**une industrie sylvagaire**, puissante, générant productivité et capitaux par une nouvelle technologie basée sur la biologie du sol. Cela est possible en assurant des augmentations de rendements et des diminutions de besoins en eau, tout en donnant de meilleurs produits, plus riches en sucres, protéines et fréquemment avec des qualités organoleptiques supérieures.

107- Bien qu'on fasse la promotion d'une agriculture et d'une foresterie durable, ce ne sont là que des mots vides de sens, si on n'explique pas les chemins techniques soutenus par la science qui y mènent. De tous les écosystèmes terrestres que nous connaissons depuis les âges géologiques des 100 derniers millions d'années, seuls les écosystèmes forestiers se sont montrés durables de par la composition même du bois.

108- Je viens de faire allusion aux découvertes qui entrent en contradiction avec le **vieux paradigme agricole** que la foresterie moderne traîne toujours et qui veut que la forêt soit le pire ennemi de l'agriculture. Notre culture en terre d'Amérique nous trace un tableau catastrophique de la forêt à tous les points de vue. Pourtant, avec les innovations technologiques et l'énorme culture scientifique que nous avons acquise depuis plus d'un siècle, il en va bien autrement. Toutefois, nous refusons toujours de franchir le Rubicon et d'intégrer ce savoir nouveau dans la base de notre vie qu'est l'agriculture. Il en va de même pour la forêt qui ne cesse de copier les vieux modèles éculés du Moyen Âge en les tordant un peu plus chaque jour à grand coups de technologie.

¹³ **Lemieux, G. (2001)** «La technologie des BRF et la pédogénèse : une vision globale dans le contexte africain» ACIDI, CRDI et Banque Mondiale, Université Laval, Département des Sciences du Bois et de la Forêt, publication n° 135 ISBN 2-921728-56-7, 28 pages.

109- Il faut refaire le parcours du combattant en donnant les "armes" nécessaires aux scientifiques pour introduire tout ce que nous savons dans **le nouveau paradigme sylvagraise** qui reposera sur la biologie et la biochimie plutôt que sur la chimie minérale qui donne aux champs et aux peuplement des allures de laboratoires complètement décrochés de la réalité.

Questions

En modifiant le génome des arbres et des plantes cultivées ne nous exposons-nous pas à de sérieuses dérives à moyen terme?

Le complexe génétique de chaque espèce n'est-il pas la résultante d'une adaptation séculaire à la compétition et aux conditions du milieu?

Pourquoi ne pas analyser les espèces qui transcendent les siècles par leur robustesse aux contraintes de la vie?

Si oui, pourquoi ne pas considérer l'élément pérenne par excellence : le sol?

Dans cette optique pourquoi considérer le sol comme un réservoir d'eau, de nutriments et support physique?

Pourquoi ne pas songer sérieusement à la mise sur pied d'une industrie sylvagraise à rayonnement scientifique, économique et technique universel?

*Ne serait-ce pas là la véritable acception du terme **biotechnologique**?*

Les universités et les structures politiques de nos sociétés

110- Devant de vieilles institutions qui ont été cautionnées par les États puis par une énorme bureaucratie internationale, quelles que soient les conjonctures politiques, ce virage vers **un nouveau paradigme** est extrêmement pénible et difficile. Les deux dernières décennies, où j'ai tenté, avec des bonheurs divers, d'apporter ces nouvelles connaissances tant sur le plan universitaire, que québécois, canadien, européen, africain, et sur la scène internationale en général ont été pénibles et n'ont apporté que quelques ouvertures minimales, mais bien réelles.

111- Ce que ces nombreux contacts et expériences révèlent avant tout, c'est l'universalité de la pédogénèse où, pays du sud et du nord sont sur le même niveau avec des connaissances interchangeables. Partout la foresterie apporte un souffle nouveau aux vieilles traditions agricoles. Toutefois, la croissance fulgurante, à la fois de la technologie et de l'économie, ont propulsé ces bases incontestables de la vie des Hommes sur terre que sont la forêt et l'agriculture dans l'économie globale de notre monde via la mondialisation. Le drame est dans le fait que c'est **dans l'ancien paradigme** où on a utilisé les nouvelles connaissances que pour le maintenir par la puissance économique ainsi générée.

112- L'arrivée en force dans notre monde d'une économie et d'une technologie agressive et dominatrice aurait tôt fait de battre en brèche les sentiers traditionnels de la croissance tracés par les religions et les différentes philosophies. **Nous sommes en mesure d'imposer derechef l'ordre nouveau consistant à couvrir le vieux paradigme d'habits neufs.** Voici un domaine où l'expérience collective est presque nulle, puisque les tentatives de changement ont toujours été imposées par la force et la domination, ne permettant d'accumuler aucune expérience collective, en sacrifiant par le glaive ou le canon des populations entières. Pour l'instant, le seul modèle qui s'offre à nous est le modèle industriel, basé sur la consommation des biens plutôt que celui de la chair à canon. Le corollaire de ce modèle est l'expansion infinie, mais dans un monde aux ressources finies.

113- C'est le paradoxe auquel nous sommes confrontés dans le transfert des connaissances technologiques, à l'étroit dans un **vieux paradigme séculaire** vers un **nouveau paradigme** qui tient compte de la réalité biologique qui gouverne l'ensemble de la productivité de notre monde passé, présent et à venir.

114- Très tôt, les pays occidentaux ont senti le besoin de s'associer les pouvoirs générés par le savoir et les savants. C'est en Allemagne qu'un pas important a été franchi en associant éducation, enseignement et recherche scientifique dans le cadre universitaire. C'est ce modèle que nous avons adopté en ne laissant toujours qu'une niche pour la religion la philosophie, la littérature, l'histoire, etc.

Questions

Pourquoi l'État est-il en train de transformer nos universités du monde occidental en : "fontaine de découvertes payantes pour l'industrie" elle-même subventionnée par ce même État?

Pourquoi ne pas mettre sur pied des institutions appelé "Technischen Universitet" en Allemagne avec un apport financier majeur de la part de l'industrie?

Serait-ce que la concentration du capital et des pouvoirs à l'extérieur du Québec enlève toutes velléités de réforme?

Si le flambeau de la liberté de pensée et d'agir est dans les mains de l'Université, pourquoi rendre cette dernière esclave des bassesses auxquelles doivent se plier tous les États?

115- Les aspects statiques de la culture, par opposition à la technologie en conjonction avec une économie galopante montrant un dynamisme jubilatoire, ont tôt fait de montrer des tendances à laisser le modèle industriel s'imposer avec une forte bureaucratie. Ce sont ces deux paramètres qui ont pris la tête du peloton où SCIENCE ET TECHNOLOGIE attirent la presque totalité des fonds investis dans la recherche, dans le seul esprit du développement technologique. Mais le cas qui nous intéresse est toujours orienté vers le développement du **vieux paradigme soutenu par une industrie subventionnée et tributaire de l'État**. Dans notre expérience avec l'action de la Banque Mondiale, en conjonction avec les gouvernement canadien et sénégalais, trois années de discussions stériles n'ont pu aboutir qu'au vieux **paradigme agricole** qui impose un poids énorme, à la fois sur les populations et les économies africaines. Le **vieux paradigme** est toujours ce rouleau compresseur qui écrase les vies et suscite guerres et terrorisme, mais cette fois appuyé par un financement international qui voudrait susciter le contraire, mais il en est totalement interdit par les bases philosophiques même de son organisation capitaliste régie par la concurrence et le profit obligatoire.

Un exemple de mutisme international et universel sur une technologie nouvelle

116- Dès 1993, lors d'un colloque international tenu au Québec portant sur l'utilisation du bois raméal en agriculture et foresterie¹⁴, les résultats obtenus alors tant au Canada qu'en Afrique justifiaient à eux seuls une telle proposition. Aucun écho ni appui ce sont manifestés, pas plus au niveau canadien qu'international. J'en ai déduit à l'époque que ma voix n'avait pas porté assez loin. Des conférences données par la suite tant au Québec que dans plusieurs pays européens (Allemagne, Belgique, France, Portugal) tout comme à quelques grandes institutions internationales qui, jointes à ma connaissance de la littérature scientifique, finirent par me convaincre que nous entrions dans un de ces "trous noirs de la science" et que des décennies seraient nécessaires pour que nos prétentions et arguments scientifiques trouvent preneur.

117- Cette dernière déduction s'avère être juste puisque, malgré tous nos efforts, rien n'est acquis; ce que les ratés de l'ACDI avec la Banque Mondiale et un financement partiel du CRDI ont prouvé. Aucune institution en cause n'a été capable de s'entendre avec les autres pour un tel projet, bien que le gouvernement canadien ait consenti une somme de 2,5 M de dollars Can. Il y a ici une leçon osée que nous ne pouvons esquiver puisque lorsqu'un projet novateur de la sorte apparaît avec des conséquences économiques et sociales d'une ampleur aussi considérable, il est impossible d'avoir un consensus des grandes institutions pour établir les bases d'un **nouveau paradigme.**

Les institutions les plus réfractaires: les prédatrices

118- En 1998 mes collègues et moi avons tâté le monde industriel forestier, lors de la tempête catastrophique de verglas en publiant en septembre de la même année¹⁵. Notre demande d'aide et de compassion de la part de l'industrie qui ravage nos forêts m'a valu par une lettre du vice-président aux communications de la société DOMTAR, M. Denis Couture, qui ne menait nulle part et à laquelle l'Association des industries forestières n'a donné aucune suite.

¹⁴ **Lemieux, G. (1993)** «Le bois raméal fragmenté et la méthode expérimentale: une voie vers un institut international de pédogénèse» pp 124-138. in **Lemieux, G. et Tétreault, J.P.** " Les actes du quatrième colloque international sur les bois raméaux fragmentés, Université Laval, ISBN 2-550-28792-4, 187 pages,

¹⁵ **Lemieux, G (1998)**, «Une ressource révélée par le verglas : le bois raméal» Mémoire présenté à la Commission Niocollet sur la tempête de verglas de janvier 1998, Université Laval, Département des Sciences du Bois et de la Forêt. 52 pages, ISBN2-921728-39-7.

119- Cela indique clairement où sont les meneurs de jeux du point de vue forestier. Un exposé fait à Saint-Hyacinthe devant une centaine d'agronomes de la région montréalaise a eu le même sort; donnant ainsi la mesure des montagnes à escalader pour espérer une compréhension minimale des deux côtés forestier et agronomique ici au Québec.

120- Le problème, ainsi circonscrit, montre bien que le travail des grandes institutions de haut savoir est énorme mais qu'elle doivent trouver un moyen de se glisser en dehors des normes imposées et souvent sanctionnées par les ordres professionnels, que ce soit du côté agricole ou forestier. Les relations entre l'État, l'industrie et les ordres professionnels ont souvent comme résultat: soit un laxisme sans borne ou une grande rigidité imposée à travers le financement de l'éducation et de la recherche par l'État. Nous touchons ici à la structure tatillonne de la bureaucratie universitaire où les responsables universitaires des grands domaines sont le plus souvent muets et incapables d'imposer des vues et des idées d'avant-garde, laissant comme dans le temps, les premiers chrétiens affronter les lions de l'État et de l'industrie dans la fosse aux "lions".

Questions

Pourquoi nos grandes sociétés dépendant de la forêt sont-elles si peu sensibles à la chose publique comme elles l'ont démontré lors de la tempête de verglas de 1998?

Pourquoi sont-elles toujours cachées " ?

Pourquoi faut-il les subventionner régulièrement pour qu'elles puissent payer des taxes aux USA?

122- Voilà une bonne tactique pour susciter la compétition mais assez peu pour l'émulation, la réflexion et la découverte de nouvelles approches conduisant à de **nouveaux paradigmes** où l'inconnu fait toujours peur et où les capitaux fuient,

123- Néanmoins, je crois toujours que l'Université est le milieu privilégié pour l'innovation, la concertation, dans un monde où les découvertes sont fréquentes, mais difficiles à assimiler dans des directions non conventionnelles industrielles, culturelles ou politiques. Le véritable paradoxe réside dans le fait que la société consacre

d'énormes capitaux en milieu universitaire pour assurer la liberté de pensée et d'action qui lui est propre, tout en imposant des règles contraignantes de l'industrie et du commerce.

124- Il est particulièrement ardu de quitter le cadre universitaire du monde élitiste du Siècle des Lumières, soutenu par des mécènes, et de se plonger dans le monde technique peu hiérarchisé totalement contrôlé par une puissante bureaucratie, pour entrer dans un monde horizontal structuré avant tout par le pouvoir et la technique. C'est cette énigme et ce nœud gordien qu'il nous faut trancher afin de passer **d'un vieux paradigme basé sur l'empirisme et la nécessité où les limites de l'action n'existent pas à un nouveau paradigme où la nécessité est tempérée par la connaissance, à la fois des mécanismes et des dimensions finies de l'univers qui est le nôtre.**

125- L'obligation de performance que l'industrie et l'État veulent imposer au milieu universitaire sans devoir choisir et soutenir des choix qui s'imposent, introduit certainement de grandes contraintes et beaucoup d'insécurité, mais du même coup offre beaucoup d'ouverture sur notre univers.. **Malgré tout, je suis persuadé que de toutes les composantes de notre société, l'université est l'endroit où la liberté intellectuelle et la créativité sont les plus soutenues et que l'Université, pourvu qu'on y prenne garde, permettra de passer du vieux paradigme au nouveau tant forestier qu'agricole, les deux partageant le même sol.**

Question

Pourquoi ne pas faire la promotion du rôle de nos universités plutôt que de les dénigrer sur la place publique comme de vulgaires industries du lieu commun?

126- Il faudra, tôt ou tard, faire éclater le cadre universitaire trop souvent calqué et contrôlé par des professions dont souvent les actions nous semblent maintenant devenues ruineuses,. alors qu'elles ont été perçues longtemps comme salvatrices. Une des portes d'entrée dans le monde qui s'offre à nous pour l'avenir est

certainement l'éducation et l'apprentissage des connaissances et techniques propres **au nouveau paradigme**.

127- Bien que les pièces du casse-tête du nouveau paradigme soient souvent connues des scientifiques et quelquefois depuis plus d'un siècle, l'ensemble des mécanismes, paramètres et connaissances nouveaux ne sont pas inscrits dans les cursus universitaires. Ma grande surprise a été de constater qu'aucune question ne m'était tant sur les caractéristiques de la physique, les bases de la chimie des polyphénols, les systèmes enzymatiques des champignons, etc, et que rien dans la formation universitaire professionnelle ne permettait d'anticiper et de comprendre le monde que j'exposais. Ce fut le cas au Québec, mais également dans tous les pays d'Europe ou d'Afrique. Cela donne une idée des difficultés qui restent encore à franchir avant d'être à l'aise collectivement dans le **nouveau paradigme** aux quatre coins de la planète.

La valeur de la forêt dans les dimensions que nous suggère le nouveau paradigme

128- Le principal objet de ce mémoire, comme je l'espère, celui de cette Commission d'enquête sera de traiter de la mise en valeur de l'espace forestier qui caractérise la presque totalité du territoire québécois. Jusqu'ici, nous n'y avons vu qu'une source terres arables, qui s'est avérée restreinte et souvent de très mauvaise qualité, puis une source de bois, d'abord de chauffe et puis rapidement pour l'exportation. Puis avec l'arrivée des technologies "efficaces", la forêt ne devient qu'une simple source d'emploi, tout contrôle sur la ressource ayant échappé à ceux qui avaient pris la forêt publique comme la leur.

129- La forêt industrielle, comme nous la voyons aujourd'hui, est considérée comme une **"mine de fibre qui doit répondre aux lois du marché"**. Dans cette optique, la forêt et son exploitation sont liées au capital, lui-même favorisant la concurrence, de telle sorte que même si les volumes mis sur le marché soient si importants ils ne commandent que de vils prix. Cela a pour effet de n'accorder, aucun retour sur le "capital forestier" ou presque, de vider peu à peu les régions forestières de leurs habitants et de la main d'œuvre qui serait nécessaire à son entretien et à son exploitation en fonction de son potentiel plutôt que des forces du marché.

130- Cette vision uniquement mercantile et industrielle nous conduit maintenant au "grand parasitisme de l'industrie" qui, en fonction du traité de l'ALÉNA, réclame la privatisation de la forêt publique par les très grandes multinationales du bois qui, comme par hasard, ont toutes pignon sur rue aux USA. Faute d'avoir réussi ce coup fumant, ces même sociétés ne rêvent que d'enfouir la forêt dans l'opacité de la "gestion privée", où souvent les pires magouilles sont à craindre..

131- C'est que la gestion de la forêt publique n'est pas simple, mais nous devons trouver la meilleure gestion possible. **Il faudra passer par l'ouverture et la transparence.** Cela impliquera, à n'en pas douter, des modes de propriété croisés, des gestions à plusieurs niveaux d'intérêt, où les citoyens auront toujours un droit de regard et de critique sur la place publique.

132- Comme le disait récemment le Professeur Hamelink de l'Université d'Amsterdam en Hollande, "la vague de privatisation actuelle de l'espace public dans les mains de la grande industrie, nous renvoie à des temps anciens où l'opacité de la gestion était la règle". Nous avons remarqué que le Québec a toujours laissé la gestion et l'exploitation de la forêt dans les mains du secteur privé, et la conséquence est la forêt actuelle, où tout citoyen ayant quelques dollars peut nolisier un petit avion et se rendre compte des effets de ce privilège accordé par l'État depuis deux siècles. Les temps changent, mais les hommes demeurent les mêmes, d'où l'importance d'une Commission comme celle-ci qui doit mettre sur la place publique ce qui est patrimoine collectif et qui transcende les générations.

Questions

Pourquoi tentons-nous de tout confier aux lois du marché qui sont basées sur de fausses prémisses à moyen terme?

Pourquoi favoriser l'opacité à la clarté dans la gestion de notre monde?

Pourquoi réclamons-nous la liberté alors que nous nous précipitons tête baissée dans l'esclavage du contrôle et de la concentration imposé par des technologies avilissantes ou rétrogrades?

133- L'interrelation de la forêt avec tous les aspects de la vie collective, ainsi qu'avec tous les liens biophysiques qui ont gouverné, gouvernent et gouverneront notre

univers, nous oblige à mettre la forêt au premier de notre monde socio-économique et environnemental. Dans cette perspective, je propose que nous mettions sur pied un **Conseil Écologique du Territoire (CET)** dont la mission principale sera d'offrir un forum de discussion à tous les citoyens, des plus éminents aux plus humbles. En partie dépendant de l'Assemblée Nationale où il se rapporterait une fois l'an, il serait financé majoritairement par les citoyens, voire le secteur privé, et surtout celui des fondations et où l'UNESCO devrait avoir un mot à dire.

134- Tout comme je propose que la propriété de la forêt soit sous un mode croisé. Il en serait de même pour le financement de ce CET, lui assurant ainsi une pleine autorité pour éviter la prise de contrôle et permettre la parole aux ayants droit. Un tel Conseil serait un forum où toutes les dimensions touchant les ressources seraient discutées, car elles sont toutes un bien collectif public, qu'il faut reconnaître. Ce statut public, l'essence même de notre richesse collective et, à fortiori de la grande industrie et du grand capital, nécessite maintenant et de toute urgence un tel lieu de débat. Les forêts, la terre, l'eau, les pêches, les mines, quel que soit le niveau de juridiction, toutes les ressources seraient l'objet de discussions. **Si la mondialisation implique la mobilisation de toutes nos ressources , il faut pouvoir exprimer nos dissidences et nos encouragements à leur utilisation.** Nous avons livré la pêche aux pêcheurs et finalement elle est en grand danger partout à travers le monde en partucukier la morue.

Questions

Comment nous tirer du piège mortel de la concentration puis de la prédation ?

N'y a-t-il pas un très grand besoin d'un forum populaire et prestigieux capable d'imprimer des pistes de direction de notre société plutôt que de dépendre du seul jugement des politiciens souvent entravés par des luttes de pouvoir ?

Dans la relation prédateur proie, qu'advient-il au premier lorsqu'il n'a plus de proie?

Les forestiers sont-ils les meilleurs gestionnaires de la forêt où des prédateur de l'unique ressource bois?

135- Jusqu'ici personne ne pense aux sols, modèle universel de cyclage, de biodiversité et de productions végétales. Pourtant, cette méconnaissance nous coûte des milliards et des catastrophes innombrables. **La technologie a mis nos traditions à**

mal, mais qui d'autre que l'université saurait apporter des correctifs à notre comportement irrationnel concernant l'aménagement, l'économie et la gestion des ressources où, chez-nous, la forêt les abritent presque toutes. Peut-on compter sur l'État, empêtré dans ses conflits et ses contradictions ? Et l'industrie, ne vit-elle pas de la consommation et de la destruction des ressources, faute de quoi elle n'existerait pas?

Conclusions

136- En guise de conclusion, je dirais que la forêt doit être retirée des mains des forestiers, dont la raison d'être traditionnelle est de l'exploiter. À toute fin pratique, cette exploitation s'est faite pour des fins d'exportation avec presque aucun retour du capital généré, laissant la forêt se dégrader lentement mais sûrement au profit dont on ne sait plus très bien pour qui et pourquoi. Cela doit se corriger en ouvrant à tous ce grand livre de la nature, mais dans une optique de connaissance intime des mécanismes qui président à son existence.

137- Parmi les paradoxes et les rôles contradictoires que l'État doit assumer, il a choisi, au cours des siècles, le camp du renard dans le grand jeu existentiel du prédateur et de la proie. Nous nous devons nous occuper de la proie devant la puissance et l'appétit du prédateur. L'État est contraint de considérer un dilemme fondamental que l'expérience collective n'a jamais abordé, la guerre ayant fait office de "sagesse", en transférant au vainqueur les biens conquis et en confinant les vaincus à l'esclavage.

138- Il devient donc impérieux que l'État accepte et favorise la création **d'un Conseil Écologique du Territoire**, plus apte que jamais à faire la part des ressources et particulièrement dans l'esprit du **nouveau paradigme "SYLVAGRAIRE"** dont j'ai esquissé la forme et les raisons d'être. Cela implique un effort intellectuel très important, ce type d'effort que les situations extrêmes et périlleuses exigent.

139- Qui mieux que les institutions de Haut Savoir peuvent être mises à contribution dans un tel contexte d'évolution rapide des valeurs? Ainsi, dans le contexte

québécois aussi bien qu'international, les Universités. Grandes Écoles ou autres doivent s'unir pour définir un type de professionnel nouveau que seraient les **ingénieurs écologues**, capables de par leur formation, d'assimiler tous les paramètres connus et surtout ce que la science apportera dans la dynamique et le fonctionnement d'un écosystème. À titre d'exemple, l'apport du prix Nobel de Chimie 2003 nous permet de comprendre pourquoi les corps microbiens sont si importants dans la gestion de l'eau et pourquoi la biodiversité du sol est la base de la régulation de l'eau.

140- Cette formation sera celle nécessaire pour l'application du **nouveau paradigme sylvagraphe**. Cette nouvelle génération d'**ingénieurs écologues** sera plus productive, près des équilibres biologiques, biochimiques et physiques, Cela s'oppose au **vieux paradigme** qui gouverne toujours nos sociétés et notre économie. Il s'est défini empiriquement, souvent intuitivement, maintenu au fil des millénaires, dans lequel notre comportement martial s'est défini. À cela s'est ajoutée la panoplie des produits de la chimie minérale devenue la base de la productivité agricole et celle de la chimie organique, salvatrice de l'économie tant agricole que forestière.

141- Cette perception primitive de la gestion des écosystèmes "agricoles", comme forestiers est toujours à l'ordre du jour, agronomes et forestiers ayant négligé sciemment d'introduire de nouvelles connaissances dans leurs milieux respectifs hormis ceux de la technologie compatible avec le **vieux paradigme** à l'exclusion presque complète du **nouveau paradigme sylvagraphe**.

142- Pour ce faire, il faut modifier les structures et les paramètres qui mènent aux diplômes, définis avant tout en termes propres au **vieux paradigme**, termes dans lesquels le mode de financement des universités les condamne. Pour que cela puisse se produire, il faut une véritable révolution de l'opinion publique, le poids toujours important des élites étant très lourd, mais toujours défini en terme de pouvoirs et de connaissances.

143- Il faut donc une assise universelle pour procéder à des changements de la nature dont il est ici question et un point de départ également consensuel. Je propose que le sol, sa dynamique et ses caractéristiques biologiques deviennent le centre de rassemblement de l'attention des scientifiques depuis l'équateur jusqu'aux pôles. C'est ainsi que le **nouveau paradigme** prendra naissance où toutes les disciplines

scientifiques sont concernées. C'est ainsi que les disciplines dont l'une des branches sera la biologie tellurique aura des résonances auprès de toutes les autres disciplines.

Glossaire

agroforesterie néologisme traduisant une aide de la forêt en productions agricoles

anthropique qui tient des traditions propres à l'homme

anthropomorphes se dit des choses issues des comportement propres à l'homme

biodiversité néologisme faisant état du nombre et de la diversification des espèces
constituant nos écosystèmes

biotechnologie néologisme à caractère restrictif en relation avec les manipulations des
génomés

biotransformation néologisme qui caractérise les transformations biologiques et
biochimiques des tissus végétaux résiduels, synonyme *de dégradation de la matière
organique*

cens redevance fixe payée au seigneur propriétaire

censitaires qui paye le cens ou contribuable

climacique se dit des forêts pérennes et dont la structure est en équilibre avec tous les
facteurs du milieu en fonction du temps

désertification néologisme qui désigne un ensemble de mécanisme de dégradation d'un
écosystème le conduisant au désert

domanial terme usuel pour désigner les grandes propriétés forestières de l'État en
France et au Québec par analogie

ecclésial terme propre à la structure organisationnelle de l'Église

écosystème système vivant composé de plusieurs espèces en équilibre dynamique

épinette terme local utilisé au Québec pour désigner les épicéas

équienne terme propre à la structure d'un peuplement forestier composé de peu
d'espèces où tous les individus ont une même origine et du même âge

fardoche terme du terroir désignant un ensemble d'arbustes et d'arbrisseaux entremêlés
et peu esthétiques

féodal qui appartient à un ordre politique et social fondé sur l'institution du fief

fief domaine concédé par le seigneur à son vassal à charge de certains services

forêt feuillue pour les besoins de ce document c'est la forêt climacique avec toutes ses
variantes

forêt résineuse pour les besoins de ce document cette forêt correspond à la grande

forêt boréale composée de pessières, sapinières, pineraies, ou mélézins

fungus terme que nous connaissons sous le nom de "champignon" à connotation gastronomique

génétique science développée par Mendel portant sur la transmission des caractères inscrit dans les gènes

génomique nouvelle science qui a pour objet de localiser et identifier les gènes d'une espèce pour en connaître le génome

ingénieur écologue proposition d'une nouvelle profession à formation universitaire connaissant et pouvant gérer le nouveau paradigme tant forestier qu'agricole

lignines grosse molécule caractéristique du bois dont la guaiacyl est propre aux résineux et la syringyl aux feuillus

ludique qui a trait aux jeux

médiatique se dit des moyens de communication comme la presse, la radio, etc

médiéval qui est relatif au Moyen Âge

mondialisation nouvelle acception désignant l'ensemble des relations économiques entre tous les pays

népotisme faveurs excessives accordées aux membres de sa famille dans l'administration

organoleptique qualités gustatives auxquelles nous sommes sensibles

paradigme ensemble des éléments qui sont propre à une manière d'être existentielle tenant de la culture

pelletterie peau apprêtée pour en faire une fourrure

polyphénols multiples composés phénoliques à partir d'un noyau benzénique

prédateur-proie se dit chez les animaux des relations entre un prédateur (renard, loup, etc.) et les proies (lièvre cerfs etc) qui sont à la base de la régulation des populations de l'un et l'autre

prédation ensemble des actions de la relation prédateur-proie

seigneurie terre d'un seigneur de l'époque féodale

sylvagraire néologisme portant sur la relation forêt-agriculture

technologie ensemble des relations outils, machines et procédés.

tenure mode d'attribution et de vocation des terres par l'État

SIGLES

UPA	Union des Producteurs Agricoles
CEGEP	Collège d'Enseignement Général et Professionnel
ONU	Organisation des Nation Unies
FAO	Organisation Mondiale pour L'Agriculture et l'Alimentation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
CRDI	Centre de Recherche en Développement International
ICRAF	Centre International de Recherche en Agroforesterie
BM	Banque Mondiale pour la Reconstruction
DOMTAR	Société forestière québécoise dont le nom est une contraction de <i>Dominion Tar and Coal</i>
ALÉNA	Association de Libre Échange Nord Américain
USA	États-Unis d'Amérique
CET	Conseil Écologique du Territoire

